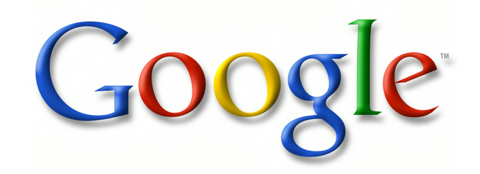

Google




Bibliothèque de Th: de Jongh

HISTOIRE GENEALOGIQUE ET CHRONOLOGIQUE DES DAUPHINS DE VIENNOIS.

DEPUIS GUIGUES. I. IUSQUES à Louïs. V. fils du Roy Louïs le Grand.

EMBELLIE D'ARBRES Genealogiques, & de Blasons.

Par le Sr. de GAYA.



A PARIS,
Chez ESTIENNE MICHALLET, ruë S. Jacques, à l'Image S. Paul, proche la Fontaine S. Severin.

M. DC. LXXXIII.

Avec Privilege du Roy.



A MONSEIGNEUR;

MONSEIGNEUR.

LE DAUPHIN.

ONSEIGNEUR,

VOICY tous les Dauphins de Viennois qui se presentent devant vous, & qui vous demandent la liberté d'environner le berceau du Petit Fils de LOUÏS LE GRAND, *né*

leur en refusez point l'accez, ils ne veulent paroître dans cette Histoire que pour faire éclater vôtre Auguste nom, & annoncer à la posterité qu'étant le Fils unique du plus grand Roy de la terre, vous deviendrez bien-tôt le Pere fecond des plus grands Princes de l'Vnivers. Pour polir un diamant, il faut un autre diamant; & pour exercer le beau genie d'un Prince, il luy faut proposer ses semblables. Ie vous présente MONSEIGNEUR, *un abbregé des actions fameuses de ces illustres Dauphins, où vous trouverez dequoy entretenir cette ardeur Martialle & cette Pieté heroique, qui animent de concert vôtre genereux Cœur. Ces Princes descendent par succession de deux Saints &*

de deux Heros ; MONSEIGNEUR, *vous estes Fils de* LOUÏS LE GRAND, *& petit Fils de* LOUÏS LE JUSTE : *& si les Heros & les Saints ne peuvent engendrer que des Heros & des Saints, vous augmenterez sans doute le nombre des uns & des autres : La France aura le bonheur de se reposer à l'ombre des Lis que vous ferez esclore, & moissonnera avec plaisir les Palmes & les Lauriers que vous aurez cultivé. Ce sont les vœux,*

MONSEIGNEUR,

De vostre trés-humble trés-obeïssant & trés fidele serviteur L. DE GAYA.

TABLE DES CHAPITRES de la premier Partie.

TABLE

DES CHAPITRES de la ſeconde Partie.

Fin de la Table.

EXTRAIT DV PRIVILEGE du Roy.

PAr grace & Privilege du Roy, en datte du 26. Janvier 1683. Signé, DUGONO : Il eſt permis au ſieur de Gaya de faire imprimer pēdant le temps de ſix année un Livre intitulé, *Hiſtoire Genealogique des Dauphins de Viennois* : avec deffences à tous Imprimeurs & Marchands Libraires & autres, d'en imprimer, vendre ny debiter pendant ledit temps, ſans le conſentement de l'Expoſant, à peine de trois mil livres d'amende, de confiſcation des Exemplaires, & de tous dépens, dommages & intereſts.

Le ſieur Gaya à cedé & tranſporté ſon Privilege au ſieur Michallet.

Regiſtré ſur le Livre de la Communauté des Marchands Libraires & Imprimeurs de Paris le 13. May. 1683.

Signé ANGOT *Sindic.*



HISTOIRE GENEALOGIQUE DES DAUPHINS DE VIENNOIS.

PREMIERE PARTIE.

De l'Origine des Comtes de Viennois.



E me propose icy en donnant au public cette Hiſtoire Genealogique des Princes Dauphins de Viennois, ſuivant la connoiſ-

sance que j'en ay pû tirer de divers Titres, Annales, Histoires & Manuscrits, de les diviser en quatre Races; dont la premiere commence à Guigues le Vieil; la seconde à André de Bourgogne; la troisiéme à Humbert de la Tour du Pin; & la quatriéme, qui est celle de la tige Royale, est divisée en deux branches, dont la premiere qui est de Valois, a eu pour chef le Roy Charles V. & la seconde qui est de Bourbon subsiste aujourd'huy en la personne de nos Roys, & en leurs Fils-aînez.

Mais avant que d'entrer en matiere, il est à propos de sçavoir que la Province que nous appellons aujourd'huy le DAUPHINE', estoit anciennement

comprise avec quelques pays circonvoisins dans les Royaumes de Bourgogne & de Provence. Ces deux Royaumes furent partagez entre Louïs & Lotaire Fils de l'Empereur Lotaire, aprés la mort de Charles leur frere, auquel ils estoient écheus par succession. Louïs Empereur & Roy d'Italie eut la Provence, le Viennois, & la Savoye, qui firent depuis ce temps-là un Royaume particulier appellé le Royaume d'Arles ou de Provence ; & Lotaire Roy de Lorraine emporta la Bourgogne Transjurane, qui fit aussi dans la suite un Royaume à part.

Charles le Chauve Empereur & Roy de France profitant de la negligence de son neveu, qui

estoit occupé à deffendre l'Italie, s'empara de son Royaume de Provence qu'il donna à Bozon son beau-frere, luy faisant épouser en mesme temps Hermengrade fille unique du mesme Empereur Louïs.

Lotaire Roy de Lorraine & de la Bourgogne Transjurane estant mort à Plaisance en l'an-
869. née 869. il y eut debat pour sa succession entre Louïs Roy d'Allemagne, & Charles le Chauve Empereur & Roy de France ses oncles, qui faisoient difficulté de reconnoistre pour legitimes les enfans qu'il avoit eu de Valdrade : Et sans avoir égard à l'Empereur Louïs Roy de Provence, qui en qualité de Frere de Lotaire y avoit plus de droit qu'eux, ils s'accorderent

& partagerent ses Royaumes l'an 870. Charles le Chauve eut le Lyonnois, Vienne & Besançon: & Loüis Roy d'Allemagne eut tout ce qui estoit au delà du Mont Jura ou la Bourgogne Transjurane. L'Empereur Charles le Gros son fils luy succeda en ses Royaumes, qui furent démembrez aprês luy par cinq ou six Princes, & entr'autres par Rodolphe fils du Comte Conrard, qui occupa la Bourgogne Transjurane ou Cisalpine, qui comprenoit le pays des Suisses & la Savoye. 870.

Bozon à qui Charles le Chauve avoit donné le Royaume de Provence en l'année 879. eut de sa femme Hermengrade Loüis dit l'Aveugle, couronné 879.

Roy de Provence par l'Arche-
96. vesque de Lyon l'an 896. que les Lombards appellerent en Italie, où il passa de Provence; & aprés avoir mis Berenger en déroute, il se fit couronner Empereur à Rome, lors qu'un autre Empereur nommé Arnoul tenoit l'Empire en Allemagne aprés la mort de Charles le Gros son oncle : mais à son retour il tomba entre les mains du même Berenger, qui le priva non seulement de son Royaume de Provence, mais encore de la veuë : Ce qui luy fit porter le surnom d'Aveugle.

Charles Constantin son fils ne tint pas le Royaume de Provence entier, mais fut seulement Prince de Vienne, dont il fit hommage à Rodolphe Roy

d'Allemagne & de Bourgogne l'an 931. parce que Lotaire qui 931.
avoit eu la Bourgogne en partage de la succession de Charles son frere, eut quelques enfans reputez illegitimes, comme j'ay dit cy-devant, & entr'autres Hugues & Berthe.

Hugues disputant de l'heritage de son pere, fut secouru par le Comte Thibaut Prince de sa Gendarmerie, auquel pour recompense il fit épouser Berthe sa sœur aînée. Ce fut en faveur de ce mariage qu'Hermengrade sa cousine accorda à son mari le Comté d'Arles ou le Gouvernement de Provence: & Hugues son fils aprês la mort de Louïs l'Aveugle se declara Duc & Marquis de Provence, qu'il laissa à Rodolphe II. fils

de Rodolphe I. Roy de la Bourgogne Transjurane pour la libre possession d'Italie que Rodolphe luy quittoit, & ainsi Charles Constantin dont je viens de parler, n'eut que la Principauté de Vienne.

Rodolphe devenu par ce moyen Roy d'Arles ou de Provence, se porta encore pour Roy d'Allemagne par la cession que luy fit Henry I. d'une grande partie de la Sueve, & ainsi multipliant ses Titres il se qualifia d'oresnavant Roy de Bourgogne, d'Allemagne & de Provence.

Il eut pour successeur Conrard son fils dit le Pacifique, qui épousa Mathilde de France sœur du Roy Lotaire, de laquelle il eut entr'autres enfans Rodol-

phe III. dit le Faineant, qui n'ayant pas d'enfans pour luy succeder, institua l'Empereur Conrard le Salique, Mary de Gisele sa niece, son unique heritiere. Suivant cette donation l'Empereur fit couronner en sa presence Henry III. son fils Roy de Bourgogne l'an 1038. 1038.
en l'Eglise de S. Estienne de Soleurre, & le mit dés-lors en possession de ce Royaume. Quatre années aprés il fit un voyage en Bourgogne, où les principaux Seigneurs du pays se soûmirent à luy, & en l'année 1047. 1407
il confirma l'Election de Halinaro Archevesque de Lyon. Mais en mesme temps son Royaume fut divisé en plusieurs parties par diverses personnes: Car durant la nonchalance de

Rodolphe III, & les guerres qui survinrent aprês sa mort, les Comtes ou Gouverneurs de ses Etats se rendirent Maistres chacun en leurs Provinces; de sorte que depuis la Haute Bourgogne, la Provence & la Savoye eurent des Seigneurs particuliers qui ne laisserent aux Empereurs que le nom Royal avec la Souverainneté, laquelle s'évanoüit entierement du temps de l'Empereur Frederic Barberousse.

Les Comtez de Viennois & de Graisivaudan furent du nombre de ces Provinces qui se donnerent à leurs Seigneurs; & leurs Comtes s'estant enfin rendus proprietaires de leurs Gouvernemens, ils s'en attribuerent la Souverainneté à l'ex-

clusion des Empereurs Roys de Bourgogne & de Provence. Et à succession de temps on appella cette Province DAUPHINE' d'un mot derivé & pris du nom propre d'une Comtesse de Vienne nommée DAUPHINE, à ce que l'on tient, de la maison des Comtes d'Albon.



BREVE DESCRIPTION DU DAUPHINÉ

CETTE Province que nous appellons aujourd'huy Dauphiné, & qui estoit anciennement habitée par les Allobroges, amis & confederez du peuple Romain, est bornée au Midy par la Provence, au Couchant par le Vivaresst, au Nort par la Bresse & le Lyonnois, & au Levant par la Savoye & le Piemont; & est divisée en haute & basse.

VIENNE est la Capitale du

bas Dauphiné : c'eſt une ville baſtie ſur le Rhône au pied d'une montagne appellée par les Latins *Vienna Allobrogum*, & & par Strabon la Metropolitaine des Allobroges. L'on y voit pluſieurs marques de ſon antiquité, & entr'autres cette haute Tour que l'Empereur Tibere y fit conſtruire, où l'on tient que Pilate finit ſes jours. Elle eſtoit l'ancien patrimoine des Dauphins qui s'intitulent pour cela DAUPHINS DE VIENNOIS. S. Creſcent diſciple de S. Paul la convertit à la Foy & en fut le premier Eveſque. Elle fut depuis érigée en Archeveſché qui s'eſtend ſur prés de 800. Parroiſſes. Son Archeveſque qui prend la qualité de Primat des Primats, a pour

Suffragans les Evesques de Valence, de Die, de Grenoble, de Viviers, de S. Jean de Maurienne & de Geneve.

AMBRUN est la Metropolitaine du haut Dauphiné appellé par les Latins, *Ebrodunum*, qui fut bâtie, à ce que l'on tient, par Allobrox Prince des Gaulois l'an du monde 2449. qui donna son nom à toute la contrée d'un Archevesché qui a pour Suffragans les Evesques de Senez, de Glandesves, de Nice, de Digne, de Vence, de Grasse & de S. Paul Trois-Chasteaux.

GRENOBLE qui est une ville fort ancienne, est aujourd'huy la Capitale de tout le Dauphiné. Sa situation est en un Sol fecond, arrosé de la ri-

viere de Lisere, sur laquelle on voit un pont d'admirable structure. L'Empereur Gratian qui aggrandit extremement cette ville luy imposa le nom de *Gratianopolis*, dont on a fait celuy Grenoble. Loüis XI. Roy de France Dauphin de Viennois y establit un Parlement pour toute la Province avec une Chambre des Comptes. Son Evesché dépend de la Metropolitaine de Vienne, & l'Eglise de S. André a servi de sepulture à la plûpart des anciens Dauphins.

DIE est une ville Episcopale du haut Dauphiné vers la riviere de Drome appellée des Latins *Augusta Dia*, ou *Dio Vocontiorum*, dont l'Evesché est presentement annexé à celuy de Valence.

VALENCE est aussi une ville fort ancienne que l'on dit avoir esté bastie par Romus fils d'Allobrox, sur le Rhône dans un terroir fertil; c'est la Capitale du Comté de Valentinois. Elle est fortifiée d'une Citadelle & honorée d'un Evesché dépendãt de l'Archevêché de Vienne, & d'une Université où Cujas a enseigné publiquement le droit.

Outre ces villes qui sont les principales du Dauphiné, il y a encore Mont-Limart situé à un quart de lieuë du Rhône; Tin basti sur le Rhône à l'opposite de Tournon; Romans, & Saint Marcellin situez sur la riviere de Lisere; Saint Vallier & Saint Rambert sur le Rhône, & Crest sur la Drome.

Saint Paul Trois-Chasteaux

est une ville Episcopale vers le Comtat d'Avignon Capitale du pays de Tricastin.

Gap est aussi une ville Episcopale située vers la riviere de Durance, qui est Capitale de la contrée de Gapensois.

Briançon est une ville bastie dans le haut Dauphiné presque à la source de la Durance. Cette Province outre plusieurs Abbayes, Eglises & Monasteres, renferme trois chefs d'Ordre considerables, qui sont autant d'illustres monumens de la pieté des anciens Dauphins; dont le premier est l'Abbaye de Saint Rufe, située dans le Valentinois vers le Rhône, residence ordinaire du General de la Congregation des Chanoines Reguliers de Saint Rufe: Le se-

cond eſt la celebre Abbaye de Saint Antoine de Viennois bâtie ſur la riviere de Liſere, Chef de tout l'Ordre de S. Antoine ; & enfin la fameuſe Solitude de Saint Bruno, appellée la Grande Chartreuſe, qui eſt bâtie dans des montagnes affreuſes à trois lieuës de Grenoble, & qui eſt chef de tout l'Ordre des Chartreux.

Le terroir du Dauphiné eſt aſſez fertile en bleds, en pâturages & en vins, à la reſerve des pays montueux, & le plus grand trafic qui s'y faſſe, c'eſt de chevaux & de mulets, dont les habitans tirent beaucoup d'argent du Piemont, & de pluſieurs endroits d'Italie.

Ce pays a toûjours eſté gouverné par des Princes juſqu'au

Regne de Philippes de Valois, auquel Humbert II Dauphin de Viennois le donna & à ſes ſucceſſeurs Rois de France, à la charge que leurs Fils-aînez porteroient le nom de Dauphins, & écartelleroient leurs Armes de France & de Dauphiné: c'eſt à dire au premier & quatriéme l'azur à trois fleurs de Lys d'or, au ſecond & troiſiéme d'or au Dauphin d'azur creſté & oreillé de gueules qui eſt de Dauphiné: Et ainſi cette Province fut incorporée à la Couronne l'an 1348. comme l'on pourra voir dans la ſuite de cette Hiſtoire au Chapitre d'Humbert II.

luy abandonna en recompe
la Seigneurie directe de Fou
gny : ce qui fut confirmé dep
par le Dauphin au traité de (
1446. neve le premier May 1446.
depuis ce temps-là nos R
s'intitulent toûjours, PAR
GRACE DE DIEU RO
DE FRANCE ET DE NAVARI
DAUPHINS DE VIENNO
COMTES DE VALENTIN(
ET DIOIS, &c.


Beatrix Dauphi
femme d'Amau
de Montfort
une
me

PREMIERE RACE
DES
COMTES DAUPHINS.

CHAPITRE I.

GUIGUES I.

GUIGUES surnommé le Vieil pour le distinguer de son fils Guigues dit le Gras, est le seul des premiers Comtes de Viennois dont nous ayons une plus parfaite connoissance, quoyque plusieurs Historiens ne le qualifient que VI. du nom, luy donnant pour

predecesseurs Guigues I. qui assista à l'assemblée de Varennes l'an 989. Guigues II. qu'ils nomment Comte d'Albon. Guigues III. qui estoit frere d Humbert Evesque de Grenoble, & qui avoit pour femme Fredeburge. Guigues IV. qu'on tient avoir esté Moine de Clugny aprês la mort de la Comtesse Adelaïde son épouse, & Guigues V. leur fils qui eut pour femme Petronille.

Quoyqu'il en soit nous suivrons icy la commune opinion des plus veritables Historiens, qui sont Guigues le Vieil chef de la premiere race Dauphine, & qui luy donnent pour pere Raoul fils d'Humbert, que quelques-uns disent avoir esté neveu de l'Empereur Conrard, & par lequel

lequel la Chronique de Savoye remarque qu'il fut établi Comte de Vienne, quoy qu'il fut avec plus d'apparence & de verité fils d'Othe-Guillaume Comte de la haute Bourgogne, qui descendoit de l'Empereur Charlemagne, comme l'on pourra voir dans la Genealogie que j'en donneray à la fin de ce Chapitre.

Guigues le Vieil ne prenoit pas alors la qualité de Comte de Viennois, mais bien celle de Comte où de Prince de la Province de Graisivaudan, appellée des Latins, *Provincia Gratianopolitana*, du nom de la ville de Grenoble sa Capitale, que nous avons dit avoir esté bastie ou reparée par l'Empereur Gratian, ses successeurs

n'ayant commencé à s'attribuer celle de Comte de Vienne, qu'aprés l'an 1155. par le droit qu'ils en acquirent de Berthold Duc de Zeringhen.

Cette Province estant si fort voisine de la Savoye, il estoit difficile que leurs Souverains vécussent long-temps dans une parfaite intelligence ; aussi le Prince Guigues ne put s'empêcher d'avoir la guerre avec Amé Comte de Savoye, au sujet de quelques prétentions reciproques pour des terres qu'ils avoient enclavées dans les Estats l'un de l'autre.

Guigues ayant resolù de quitter le monde & de renoncer aux honneurs & aux vanitez, se retira dans l'Abbaye de Clugny, où il prît l'habit de

Religieux l'an 1057, aprês avoir laissé ses biens & ses Terres à 1057.
Guigues le Gras son Fils-aîné, & aprês avoir donné des marques de sa pieté en une donation qu'il fit en l'année 1053 aux 1053.
Chanoines de la Prévosté d'Oulx, de tout ce qu'il possedoit en la vallée de Cezane; en la fondation du Prieuré de Moirane l'an 1055, qui fut 1055.
confirmée par Guigues le Gras son Fils, qui y estoit present, & qui y apposa suivant la coûtume de ce temps-là, son Sceau avec ces mots : *Sigillum Guiguonis Comitis filii Guiguonis veteris*; & en plusieurs presens magnifiques qu'il fit au Prieuré de S. Maurice de Vienne.

Enfin aprês avoir porté l'habit de saint Benoist prês de

dix-neuf ans, il mourut à Clu-
1075. gny le 22. Avril de l'an 1075 ; & son corps y fut inhumé.

Il avoit épousé Gothelene, dont on ne rapporte pas la Maison ; on sçait seulement qu'elle en eut cinq enfans, & qu'elle fut enterrée dans l'Eglise du Prieuré de Domene prés Grenoble.

GUIGUES II. dit le Gras, luy succeda comme Fils-aîné.

GUI-REMON épousa Raimodis ou Raimonde, fille d'Arthaut V. Comte de Forest, qui perdit son fils unique environ l'an 1107. Et ainsi la
1107. premiere race des Comtes de Forest estant tombée en quenoüille, Gui-Remon fut chef de la seconde, dont les descendans prirent le nom de

Gui, & le Dauphin pour armes, à cause de l'éclat de la Maison dont ils estoient sortis.

RICHARD & ARMAND moururent sans posterité.

ADELAIS épousa le Seigneur de Hauterive, dont elle eut Amedée, qui se rendit Moine l'an 1119 en l'Abbaye de Bonnevaux de l'Ordre de 1119.
Cisteaux dans le Viennois, avec seize Gentilshommes de ses amis, & vassaux.

ANCETRES DE GUIGUES LE VIEIL.

L'EMPEREUR Charlemagne ayant épousé en
772. seconde nôce l'an 772 Hildegarde de Sueve, fille de Hildebrant Duc de Sueve, & de Rutgarde de Baviere, il en eut Charles, Roy d'Allemagne; Pepin, Roy d'Italie; Loüis surnommé le Débonnaire, Empereur & Roy de France, & Lotaire freres jumeaux.

Loüis le Débonnaire épousa Hermengrade, fille du Comte Ingelsam, de laquelle il eut

entre autres enfans

Gisle de France, qui fut mariée à Everard Duc de Frioul & Comte de Cisoin; que quelques Historiens qualifient aussi Marquis d'Italie, & qui fut mere de

Berenger II. Duc de Frioul, puis Roy d'Italie, qui fut pere de

Gisle, femme d'Albert Marquis d'Ivrée, d'où vint

Berenger II. aussi Roy d'Italie, qui eut de Gerberge son épouse Duchesse de Bourgogne,

Adalbert Duc de Lombardie, mary de Gerberge, qui le fit pere de

Othe-Guillaume Comte de Nevers & de Bourgogne, qui fut pere de

HUMBERT Comte de Vienne, d'où vint

RAOUL pere de Guigues le Vieil, qui donna commencement à la premiere race des Princes Dauphins.



CHAPITRE II.

GUIGUES II.

GUIGUES II. surnommé le Gras, fils de Guigues le Vieil & de Gothelene, succeda à son pere aux Comtez de Vienne & de Graisivaudan l'an
1057. 1057, aprês qu'il eut pris l'habit de Religieux dans l'Abbaye de Clugny. Il donna en
1079. l'année 1079 à Hugues Abbé

de ce Monaſtere, l'Egliſe de S. Prieſt & la Chappelle de la Mure en preſence de Gui Remon, de Richard, & d'Armand ſes freres ; & en 1120 il luy donna encore celle de noſtre Dame de Vizile du conſentement de Guigues ſon Fils-aîné.

Eſtant ſur le point de faire un voyage en Eſpagne pour y viſiter l'Egliſe de l'Apôſtre S. Jacques, il fit une reſtitution de quelques fonds au Monaſtere de Domene en preſence de pluſieurs Seigneurs, & entr'autres de Guillaume de Saſſenage, qui eſt nommé dans l'Acte. Ce Prince quoyque pieux & debonnaire, ne laiſſa pas de ſe broüiller avec Hugues Evêque de Grenoble ſon meilleur amy, ſur ce qu'il s'oppoſoit

trop ouvertement à quelques injustices, & aprês l'avoir maltraité en plusieurs rencontres, il le chassa par deux fois de son Evesché: Et quoyque Guy Archevesque de Vienne, qui étoit issu des Comtes de la haute Bourgogne, & qui fut depuis Pape sous le nom de Calixte II, s'entremît de les accommoder, Hugues soûtint si vigoureusement les interests de la justice & de la verité, qu'il s'attira l'aversion du Comte, de sorte que n'osant plus paroistre devant luy, il fut contraint de se retirer tantost à Lyon, & quelquefois à la Grande Chartreuse avec le Glorieux S. Bruno, qui y jettoit alors les preimers fondemens de son Ordre.

Le Prince Guigues ajoûta au

ttire de Comte de Graiſivaudan, celuy de Comte d'Albon ou d'Albiom ; & quoy qu'on luy ait donné dans un Epitaphe qui eſt au Cloître du Prieuré de S. Robert, le nom de Dauphin, l'on ne voit pas qu'il ſe ſoit jamais attribué cet Epitaphe, n'ayant eſté poſé que long-temps aprês ſa mort, & en un ſiecle où l'on avoit perdu le ſouvenir de l'origine de ce Prince & de ſes predeceſſeurs.

Mais on peut juger par cet Epitaphe, & par ce qui eſt rapporté dans le Martyrologe du Prieuré de S. Robert, qu'il en eſtoit le Fondateur ; qu'ayant renoncé au monde, il y avoit pris l'habit de Religieux à l'imitation de ſon pere, & qu'il y eſtoit decedé au mois de Jan-

1125. vier l'an 1125.

Hîc jacet Guiguo Grassus Delphinus primus, & Monachus magnæ pietatis.

Le Martyrologe le qualifie Comte & Moine. *Guiguo Comes & Monachus ædificator hujus Monasterii.*

Il y a des Historiens qui disent que ce Prince eut une fille qu'il aimoit éperduëment, qu'elle s'appelloit Dauphine, & que pour immortaliser son nom, il le donna à son pays. D'autres tiennent qu'il avoit épousé Dauphine, fille d'un Comte d'Albon nommé Dauphin, qui luy avoit apporté ce Comté en mariage, de laquelle il fut tellement épris, qu'il voulut que ses successeurs portassent le nom de Dauphin, & que son

pays s'appellât Dauphiné du nom de sa femme.

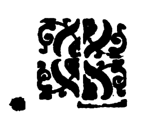
Cela estant, il faudroit qu'il eût esté marié trois fois ; car il avoit épousé auparavant l'an
1106. une Princesse du Sang 1106.
Royal d'Angleterre, à laquelle on ne donne pas d'autre nom que celuy de Reine, parce qu'en ce temps-là les filles de Roys, quoy que leurs maris ne fussent pas Roys, conservoient toûjours la qualité de Reyne.

Cette Princesse estant morte sans enfans, il épousa en secondes ou en troisiémes nôces Ine ou Agnés de Barcelonne, fille de Raimond Berenger Comte de Barcelonne, & de la Comtesse Adalmode, de laquelle il eut

GUIGUES III. dit Dau-

phin, qui luy succeda :

MATHILDE ou MAHAUT, qui épousa Amé III. Comte de Savoye, & qui fut mere de huit enfans, & entr'autres d'Humbert III. Comte de Savoye, de Piémont & de Maurienne ; & de Mahaut de Maurienne ou de Savoye, femme d'Alphonse I. Roy de Portugal.



CHAPITRE III.

GUIGUES III.

GUIGUES III. du nom fils de Guigues le Gras, & d'Agnés de Barcelonne, ayant ſuccedé aux Eſtats de ſon pere, fut le premier qui porta le ſurnom de Dauphin, que ſes ſucceſſeurs ſe ſont ſi conſtamment attribué, qu'il eſt devenu le nom propre de leur famille.

Ce Prince eſtoit un grand homme de guerre: il paſſa ſa vie dans les exercices militaires, juſques-là que Guillaume Chanoine de l'Egliſe de noſtre Dame de Grenoble, qui a fait la vie de Mar-

guerite sa femme, rapporte qu'il avoit plus de commerce avec les armes qu'avec elle, encore qu'elle fût admirée de tout le monde par sa beauté & par sa vertu; aussi entreprît-il de declarer la guerre à Amé III Comte de Savoye son beau-frere pour les limites de son pays, & ayant assiegé Mont-
1140. meillan l'an 1140. Amé luy donna bataille & le défit. Le Dauphin ayant esté blessé dans le combat, fut porté au Château de la Buxiere, où il mourut, & son corps fut inhumé dans l'Eglise de S. André de Grenoble. Il avoit épousé Marguerite, fille d'Estienne Comte de Bourgogne, & d'Agnés de Zeringhen, & niepce du Pape Calixte II. qui luy avoit pro-

curé ce mariage, d'où vinrent GUIGUES IV. qui ſucceda à ſon pere.

BEATRIX, qui fut mariée à Robert VI. Comte d'Auvergne, dont elle eut un fils nommé Dauphin, qui impoſa le nom de Dauphiné à la partie de ce Comté qui luy écheut en partage, dont la ville de Vodable eſt la Capitale. Ses Succeſſeurs ſe ſont depuis qualifiez Dauphins d'Auvergne, & ont pris pour armes un Dauphin, comme avoient fait les Cõmtes de Foreſt. Ce Dauphiné eſt aujourd'huy poſſedé par Mademoiſelle, à cauſe des Bourbons Montpenſier dont elle eſt iſſuë du coſté maternel.

MARQUISE, qui fut femme d'Aimar Comte de Valenlentinois.

La Dauphine Marguerite de Bourgogne ayant survêcu, le Dauphin son Epoux mourut
1163. en l'année 1163, & fut enterrée avec sa fille Marquise dans l'Abbaye des Ayes auprês de Grenoble, qu'elle avoit fondée.

CHAPITRE IV.

GUIGUES IV.

GUIGUES IV. du nom fils du Dauphin Guigues III. & de Marguerite de Bourgogne, prît possession des Estats
1140. de son pere en l'année 1140; & voulant en venger la mort, il mît une Armée en campagne
1150. en 1150; à la teste de laquelle

il entra en Savoye & alla assieger Montmeillan. Humbert III. successeur du Comte Amé III. son pere, ne fut pas plûtost averty de cet armement, qu'il sortit du Monastere de Hautecombe, où il commençoit à goûter les douceurs de la solitude; & s'estant mis à la tête de ses troupes, il attaqua le Dauphin, & le défit au mesme endroit où son pere avoit défait celuy du Dauphin, l'obligeant par ce moyen de lever le siege de devant Montmeillan, & de retourner en Dauphiné, où il mourut en l'année 1163. quelquefois avant sa mere. 1163.

Ce fut le premier Dauphin qui prît le nom de Comte de Vienne, en ayant acquis le droit en 1155. de Berthold Duc de 1155.

Zeringhen. Mais Guillaume I V. Comte de Bourgogne fils d'Estienne le Hardy qui prétendoit avoir quelque droit sur cette ville, troubla le Dauphin dans sa possession, & l'Archevesque & le peuple de Vienne luy opposerent la volonté de l'Empereur Frederic Barberousse, qui avoit accordé à l'Archevesque la Garde de Vienne, de ses Chasteaux & des Maisons Royales; & deffendu tres-expressement par ses Bulles à toutes personnes de rien attenter au contraire, de sorte que par un accommodement qui fut fait ensuite, l'Archevêque demeura sans trouble dans sa posterité, & le Dauphin commença dés-lors à se nommer Comte de Vienne. Mais quel-

ques années aprês les Archevesques craignant que cela ne portât quelque préjudice à leur droit, ils en prirent aussi la qualité ; & ainsi l'Archevesque, le Dauphin, & la Posterité de Guillaume se prétendoient également Comte de Vienne. Les Archevesques ayant acquis aussi le droit de la Maison de Vienne, qui estoit écheu à la Branche des Seigneurs de Pagney, fortifierent ainsi le leur, & diminuerent celuy des Dauphins, qui jusques à Louïs XI. n'ont pas beaucoup avancé leur autorité dans cette ville, quelques violences qu'ils ayent commises, & quelques artifices qu'ils ayent employez.

Guigues IV. avoit épousé Beatrix, quelques-uns di-

ſent Eſtiennete, fille de Guillaume Marquis de Montferrat, & de Judit d'Auſtriche, qui eſtoit Couſine Germaine de l'Empereur Frederic I. que cette alliance rendit favorable au Dauphin. Il eut de ce mariage

HUMBERT Dauphin, qui mourut jeune.

ALEXIE Dauphine, qui fut mariée à Oldarie Prince de Piémont, & qui fut mere d'Alaſie Epouſe de Manfroy II. Marquis de Saluces.

BEATRIX Dauphine ſœur puiſnée d'Alexie, qui fut marie trois fois.

Premierement avec Taillefer fils puiſné de Raimond V. Comte de Thoulouſe. Ce mariage fut conclu par la Dauphi-

ne Marguerite ayeule de Beatrix peu de jours seulement avant qu'elle mourut l'an 1163. 1163.
mais elle n'en eut point d'enfans.

Elle épousa en secondes nôces l'an 1184, estant à S. Gilles, 1184.
Hugues III. Duc de Bourgogne, duquel elle fut la seconde femme. Ce Prince commandant l'Armée Chrestienne en la Terre Sainte, y mourut en l'année 1193. laissant de Bea- 1193.
trix son épouse

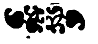
ANDRE' de Bourgogne Dauphin Comte de Vienne, dont nous parlerons au Chapitre suivant, &

MAHAUD de Bourgogne, qui fut la premiere femme de Jean de Chalon Comte de Bourgogne & de Chalon.

La Dauphine Beatrix estant veuve du Duc de Bourgogne, se remaria en troisiémes nôces à Hugues Seigneur de Coligny le Neuf, fils de Humbert Seigneur de Coligny, dont elle eut

BEATRIX de Coligny femme d'Albert Sire de la Tour, qui fut pere d'Humbert de la Tour du Pin, mary d'Anne Dauphine, &

MARIE de Coligny, femme de Rodolphe Comte de Geneve.



REMAR-

REMARQUES.

I'Interromps pour un moment *la suite de cette Histoire, pour faire connoistre que depuis la décadence des Royaumes de Bourgogne & de Provence, le Dauphiné a toûjours esté gouverné par des Souverains issus de la tres-Auguste Maison de France. I'ay fait voir dans la description Genealogique de la premiere Race des Comtes de Viennois, comment Guigues I. qui en estoit le chef, descendoit originairement de Charlemagne. Voyons maintenant comment cette Souverainneté a passé de la posterité de cet Empereur en celle du Roy Hugues Capet.*

ROBERT *dit le Devot, Roy*

de France fils du Roy Hugues Capet eut de Constance de Provence son épouse, qui estoit fille de Guillaume Comte d'Arles, trois fils dont le dernier qui eut nom ROBERT *surnommé le Vieil, fut Duc de Bourgogne, & eut d'Alix Ermengrade de Semur son épouse*

HENRY *de Bourgogne, qui mourut avant son pere, laissant de Sibille de Bourgogne sa femme*

EUDES *premier du nom, Duc de Bourgogne, surnommé Borel, qui eut de Mathilde de Bourgogne*

HUGUES II. *du nom surnommé le Pacifique, qui laissa de Mahaud de Turenne son épouse*

EUDES II. *son successeur, qui épousa Marie de Champagne fille de Thibaut Comte de Champagne, & de Mahaud de Carinthye, de laquelle il eut*

HUGUES III. *du nom Duc de Bourgogne, qui repudia la Duchesse Alix de Lorraine sa premiere femme, pour épouser Beatrix Dauphine Comtesse de Vienne & d'Albon, fille & heritiere du Dauphin Guigues IV. qui estoit restée veuve sans enfans de Taillefer Comte de S. Gilles. Il en eut*

ANDRÉ *de Bourgogne dit Dauhin, chef de la seconde Rase des Dauphins de Viennois, que nous déduirons dans le Chapitre suivant.*

Aprés la mort de Iean premier Dauphin du nom, qui estoit fils de Guigues V. & petit-fils d'André de Bourgogne, le Dauphiné passa de la posterité masculine d'Hugues Capet dans une Rase estrangere par l'alliance que fit Anne Dauphine de Viennois

petite fille d'André de Bourgogne, seule & unique heritiere de Iean son frere, avec Humbert Seigneur de la Tour du Pin, de l'illustre Maison de la Tour, qui prenoit origine de celle des anciens Comtes d'Auvergne, dont le pere Albert de la Tour avoit épousé Beatrix de Coligny fille de Beatrix Dauphine, de son troisiéme mariage avec Hugues Seigneur de Coligny.

De cette Race, dont les descendans estoient issus par femmes des Maisons de Bourgogne & de Viennois, le Dauphiné retourna à la Maison de France par la donation qu'en fit Humbert II. dernier Dauphin de la Maison de la Tour, à Philippes de Valois Roy de France, issu en droite ligne d'Henry premier second

fils & successeur du Roy Robert, & petit-fils du Roy Hugues Capet.

Ainsi les Roys de France sont en possession de cette Province depuis l'année 1349. *que Charles fils du Roy & petit-fils de Philippes de Valois en prît possession en grande solemnité.*

La Maison de la Tour en avoit joüy depuis l'année 1282. *jusques en* 1349.

Celle de Bourgogne l'avoit possedée depuis l'an 1184. *jusques à la mort de Iean Dauphin, arrivée l'an* 1282.

Et la Maison des Comtes de Graisivaudan, qui s'en estoit appropriée la Souverainneté environ l'an 1022. *se la conserva de pere en fils jusques en l'année*

1184. *que Beatrix Dauphine issuë de cette mesme Race, la transporta dans la Maison de Bourgogne.*

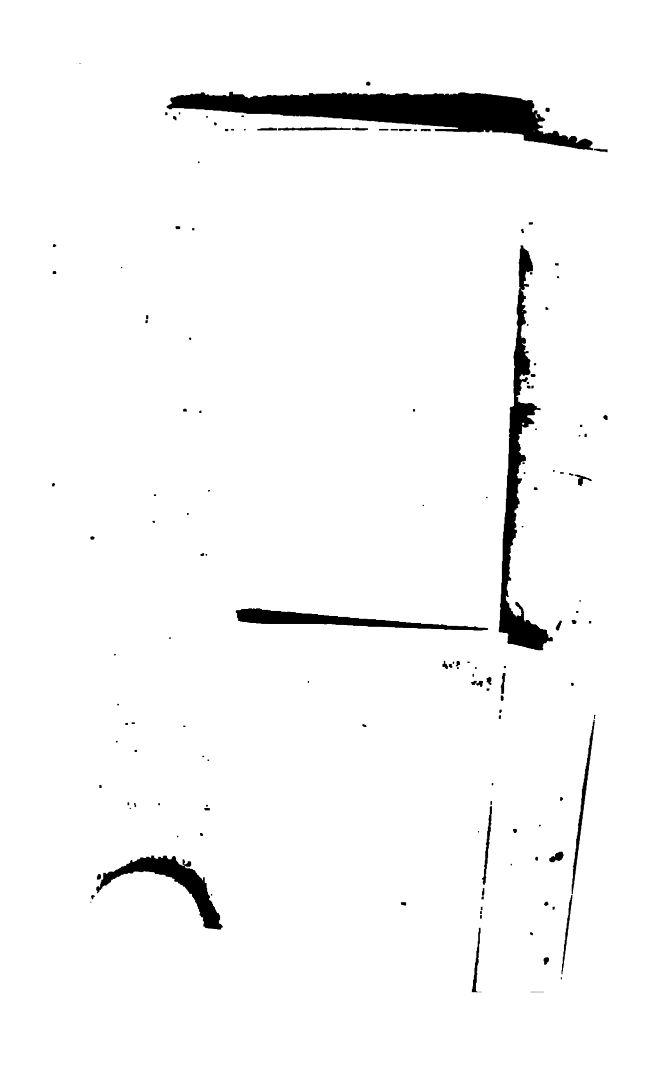


E

NS.

GNE,

e des
étant
NDRÉ
nte de
xd'Al-
trix sa
IV, à
iij



SECONDE RACE DES PRINCES DAUPHINS.

CHAPITRE V.

ANDRE' DE BOURGOGNE, DIT DAUPHIN.

LA premiere Race des Princes Dauphins étant finie en filles, ANDRE' DE BOURGOGNE Comte de Viennois, de Gapensois & d'Albon du Chef de Beatrix sa mere, fille de Guigues IV, à

laquelle il ſucceda en l'année
1200. 1200, fonda la ſeconde que nous décrivons icy : Et quoy qu'il s'appellât André de ſon nom de Bapteſme, il voulut neanmoins porter ceux de Guigues & de Dauphin en memoire de ſes Predeceſſeurs maternels dont il poſſedoit la Souverainneté.

Il ſe croiſa d'abord pour la guerre contre les Heretiques Albigeois, mais Philippes II. Roy de France l'ayant retenu quelque temps pour l'employer à la guerre contre l'Anglois, il luy permît enſuite d'accomplir ſon vœu, comme il fit avec beaucoup de gloire, tous les croiſez aſſemblez en corps ayant pris ſur les Albigeois pluſieurs places, & les ayant dé-

fait à plate cousture.

En l'année 1027. Eudes III. 1027.
Duc de Bourgogne frere-aîné du Dauphin, du premier mariage d'Hugues III. leur pere, avec Alix de Lorraine, voyant qu'il n'avoit pas encore d'enfans de sa femme Alix de Vergi, & considerant qu'il n'avoit pas de plus proche heritier que son frere André qui prenoit alors la qualité de Comte d'Albon, il disposa de ses Estats en sa faveur, & André luy ceda reciproquement toutes les Terres & Seigneuries qu'il avoit en Bourgogne comme heritier de sa mere pour en faire des aumônes en cas qu'il mourut sans enfans; Mais toutes ces donations furent inutiles & n'eurent point de lieu, parce

que peu de temps aprês la Duchesse Alix de Vergy accoucha d'un fils nommé Hugues, qui continua la posterité masculine de la Maison de Bourgogne.

Peu de temps aprês le Prince Dauphin fit hommage à Hubert Archevesque de Vienne
1220. & d'Albon. Et en l'année 1220 Adelais Princesse de Piémont, qui avoit le Gouvernement du Marquis Manfroy son petit-fils, reprît en Fief du Dauphin le Marquisat de Saluces, à condition qu'il le secoureroit contre Raimond de Provence, qui avoit ravagé quelques-unes de ses Terres.

Il vendit ensuite à la Duchesse de Bourgogne Alix de Vergy & au Duc Hugues IV. son

fils-aîné le droit qu'il avoit sur les villes de Beaune & de Châlons, dont il receut le prix l'an 1227, & en mesme temps il 1227.
stipula que le College de Chanoines fondé à Champagnac par le Comte Dauphin Guigues IV. son ayeul maternel, seroit transferé dans l'Eglise de S. André de Grenoble.

L'année suivante il fit allian- 1228.
ce avec les habitans des villes de Turin, de Pignerol & de Testona en Piémont, & leur promit d'achepter un Palais dans la ville de Turin, & d'empescher que ceux de Gennes, d'Ast, & autres qui trafiquent, n'entrassent en Dauphiné sans avoir auparavant passé par les villes de Piémont dont nous avons parlé. Il leur promit

d'ailleurs qu'il ne donneroit aucune assistance à leurs ennemis; entre lesquels est nommé le Comte de Savoye : qu'il ne feroit aucune alliance par mariage avec luy à leur insceu ; qu'il pourroit neanmoins entretenir les confederations qu'il avoit déja contractées tant avec le Marquis de Montferrat qu'avec ceux de Milan, de Verseil & d'Alexandrie: Et les mesmes choses luy furent mutuellement promises par ceux de Turin.

1230. En l'année 1230. il prît de l'Eglise & de l'Archevesché de Lyon en Fief franc, les Châteaux d'Annonay en Vivarest, & d'Argental, à la charge que les Comtes d'Albon ses successeurs les tiendroient de la mes-

me Eglise, sans les pouvoir démembrer du Comté. Il en fit en mesme temps l'hommage, & promît d'aider l'Eglise dans toute l'étenduë du Dioceze de Lyon; & reciproquement l'Archevesque & le Chapitre de Lyon jurerent & promirent de l'assister dans le Viennois & dans toutes leurs Terres, à la charge aussi qu'il ne pourroit l'alliener de l'Eglise de Lyon, & que celuy qui possederoit à l'avenir le Comté d'Albon, pourroït estre Chanoine dans cette Eglise.

Il mourut selon quelques-uns en l'année 1237, & selon 1239.
d'autres en 1239, aprês avoir possedé le Dauphiné & ses autres pays prês de quarante ans. Son corps fut inhumé dans l'E-

glise de S. André de Grenoble, qu'il avoit dottée & rebâtie.

Il avoit épousé en premieres nôces Beatrix fille puisnée de Rainez de Claustral de la maison de Sabran au Comté de Provence, & de Garsende fille de Guillaume Seigneur de Forcalquier. Le mariage fut consommé l'an 1203, & le Comte Guil-
1203. laume donna à sa petite-fille toute sa terre de Forcalquier, qu'il s'étoit reservée en mariant sende fille aînée du mesme Rainez & de Garsende sa fille avec Alphonse II du nom Comte de Provence; mais peu de temps après ce mariage fut dissout, quoy qu'il y en eût une fille, sous prétexte qu'ils étoient en degré de parenté trop proche, le Comte Guillaume de

Forcalquier ayeul maternel de Beatrix estant neveu d'Eudes II. Duc de Bourgogne ayeul paternel d'André Dauphin. Depuis par Contract de l'an 1232. aprês cette separation 1232.
Beatrix vendit & transporta au mesme André Dauphin toutes les terres que son oncle luy avoit assignées au Comté de Gapensois.

La fille qui provint de ce mariage, fut nommée Beatrix du nom de sa mere. Elle fut accordée estant encore en basâge & présomptive heritiere des Comtez de Vienne & d'Albon, avec le fils de Hervé de Hervé de Donzi Comte de Donzi & de Mahaut de Courtenay : Mais ce mariage ne fut pas accomply, parce que le fils

du Comte mourut peu de
1207. temps aprés. Depuis cette Princesse estant âgée d'environ dix ans, fiança Amaury de Montfort fils-aîné de Simon Comte de Montfort, & d'Alix de Montmorency sa femme. Un Auteur dit qu'elle l'épousa, & que les nôces furent celebrées à Car-
1214. cassonne l'an 1214; mais on peut douter de la consommation de ce mariage, parce que quelques Historiens (& entr'autres Pingonius) parlant de Beatrix, rapportent qu'elle épousa Demetrius de Montferrat Roy de Thessalonique, second fils de Boniface, & frere de Guillaume VI. Marquis de Montferrat, qui mourut sans enfans l'an
1227. 1227; mais ces mariages de Beatrix avec Amaury de Montfort

& Demetrius de Montferrat, & sont extremement douteux.

André Dauphin ayant esté separé de Beatrix de Claustral Sabran, prît pour seconde épouse Beatrix de Montferrat, fille de Guillaume Marquis de Montferrat, de laquelle il eut trois enfans, qui furent

GUIGUES V. du nom Dauphin de Viennois, dont nous parlerons dans le Chapitre suivant.

JEAN Dauphin, qui mourut jeune l'an 1239. 1239.

ANNE Dauphine, qui fut premiere femme d'Amé IV. Comte de Savoye, premier Duc de Chablais & d'Aouste, dont elle eut deux filles en l'année 1222, Beatrix & Marguerite 1222.
de Savoye. La premiere mariée l'an 1232 à Manfroy III. Mar- 1232.



quis de Saluces, fils de Boniface II. Marquis de Saluces, & de Marie de la Tour d'Arboreo en Sardaigne : Et en secondes nôces l'an 1245. à Manfroy
1245. surnommé la Lance Marquis d'Alexandrie, Prince de Tarente, & depuis Roy de Naples & de Sicile, fils naturel de l'Empereur Frederic II. Marguerite de Savoye épousa en
1235. 1235. Boniface Marquis de Montferrat surnommé le Geant fils de Guillaume VI. aussi Marquis de Montferrat & de Berthe de Cravescana.

Aprês la mort du Dauphin André de Bourgogne, Beatrix de Montferrat sa veuve se remaria en secondes nôces avec Guy Seigneur de Baugey & de Bresse, puis en troisiéme lieu

avec Jean Seigneur de Chaſtillon au meſme pays de Baugey : Enfin elle prît pour quatriéme & dernier mary Pierre Seigneur de la Roüe au pays de Vaux.

Quelques Hiſtoriens donnent pour premiere femme à André Semnoreſſe fille d'Aimar de Poictiers Comte de Valentinois. On ne dit pas qu'elle en eût lignée ; mais on rapporte le different qu'Aimar eut avec le Dauphin pour la reſtitution qu'il luy demandoit de la ſomme de trente mille écus qu'il avoit conſtitué en dot à ſa fille, en la mariant au Dauphin ; Les parties convinrent d'arbitres, qui condamnerent le Dauphin à payer cette ſomme en quatre termes au Comte de Valentinois.

CHAPITRE VI.

GUIGUES V.

GUIGUES V. du nom Dauphin de Viennois, de Gapensois & de Graisivaudan, Baron de Foucigny, succeda à son pere André de Bourgogne
1239. l'an 1239. Il vêcut sous le Regne de S. Louïs & sous l'Empire de Frederic II. qui luy confirma comme Roy d'Arles, encore qu'il en eût transporté le Titre à d'autres, toutes les Terres & Seigneuries qui avoient esté acquises dans les pays d'Embrunois & de Gapensois par le Dauphin son pere & predecef-

ſeur. Ces acquiſitions firent naiſtre de grands differens entre Charles Fils de France, Comte d'Anjou, de Provence & de Forcalquier, frere du Roy S. Louïs & le Dauphin, qui furent à la fin terminez par un accord qu'ils paſſerent entre eux, & par lequel ils convinrent que les Terres acquiſes qui eſtoient autrefois du Comté de Forcalquier, demeureroient au Dauphin, à la charge toutefois de l'hommage & de la reconnoiſſance; ce qu'il executa en l'année 1257, en faiſant 1257.
hommage à Charles de France comme Comte de Forcalquier, ainſi qu'il avoit fait en 1242. à Jean Archeveſque de Vienne, pour ſes Comtez de Vienne & d'Albon.

Le Dauphin voulut s'emparer par droit de bien-seance des Chasteaux d'Annonay & d'Argental en Vivarest, dépendans de l'Eglise de Lyon, au préjudice du Traité qui en avoit esté fait entre son predecesseur & ladite Eglise; mais Philippes de Savoye Archevesque de Lyon, ne pouvant souffrir cette usurpation se saisit de Septeme & de Villeneuve en Dauphiné, ce qui donna lieu à une guerre entre ces deux Princes, & si l'on en veut croire Pingonius, Philippes demeura victorieux sur le Dauphin : Mais la paix fut concluë à Vienne en la Maison Archiepiscopale le 10.
1266. Avril 1266. en la presence de Pierre Comte de Savoye, beau-pere du Dauphin, & frere de

Philippes. Et par l'avis de plusieurs Seigneurs le Dauphin se démît en faveur de l'Archevêque de Lyon, des Chasteaux de Septeme & de Villeneuve, & l'Archevêque remît au Dauphin les Chasteaux d'Annonay & d'Argental, à condition de luy en faire hommage.

Philippes de Savoye ayant quitté en 1268. tous les Benefices dont il estoit pourvû, pour succeder à son frere au Comté de Savoye, il eut guerre avec le Dauphin, qui prétendoit comme Seigneur de Foucigny, la moitié de Thonon; mais à la poursuite de Marguerite Reyne de France, & par l'entremise d'Aimond Evesque de Geneve, il y eut treves entr'eux, dont l'évenement nous est demeuré inconnu. 1268.

Le Dauphin mourut l'an 1270. aprês avoir regné trente & un an, & son corps receut l'honneur de la sepulture dans l'Eglise des Chartreux de Pramol qu'il avoit fondée & dotée.

Il avoit esté accordé en mariage avec Cecile de Baux, surnommée Passe-rose à cause de sa beauté, fille de Baral I. Seigneur de Baux & de Venaissin, Vicomte de Marseille, & de Beatrix d'Anduse, fille de Pierre Bermond Seigneur d'Anduse, & de Constance de Thoulouse : Mais le mariage n'ayant pas esté consommé, il
1242. épousa le 4. Decembre 1242. Beatrix de Savoye, fille de Pierre Comte de Savoye, & d'Agnés de Foucigny fille & heritiere

heritiere d'Aimond Seigneur de Foucigny ; de ſorte que par cette alliance la Baronnie de Foucigny en Savoye tomba dans la Maiſon Dauphine, & y demeura quelque temps. Le Dauphin eut de ſon mariage avec Beatrix de Savoye

JEAN I. du nom Dauphin de Viennois, dont nous parlerons dans le Chapitre ſuivant.

ANDRÉ Dauphin mentionné avec Jean ſon frere en l'acte d'hommage que Beatrix leur mere fit à Guy d'Auvergne Archeveſque de Vienne l'an 1270, mais il y a quelque apparence qu'il mourut fort jeune, & ſans avoir eſté marié.

CATHERINE de Viennois, qui mourut jeune & ſans avoir eſté mariée.

ANNE Dauphine de Viennois, de laquelle nous parlerons plus amplement dans le Chapitre VIII.

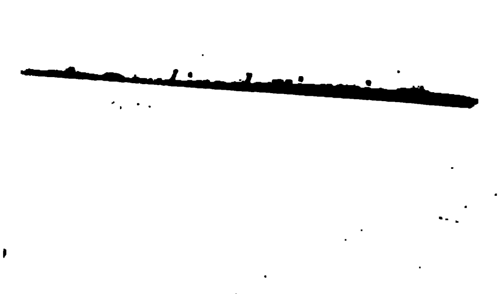
Beatrix de Savoye épousa en
1273. secondes nôces l'an 1273. Gaston Vicomte de Bearn Seigneur de Montescut & de Châsteau-vieux, fils de Guillaume Vicomte de Bearn & de Garsende de Forcalquier, qui la deffendit des injures & des oppressions que luy faisoit Humbert Seigneur de la Tour du Pin, qui avoit épousé Anne Dauphine sa fille. Elle transigea neanmoins avec luy & avec
1281. sa femme l'an 1281 & 1284,
1284. & renonça à toutes les pretentions qu'elle pouvoit avoir aux Comtez de Viennois, & d'Albon pour ses conventions ma-

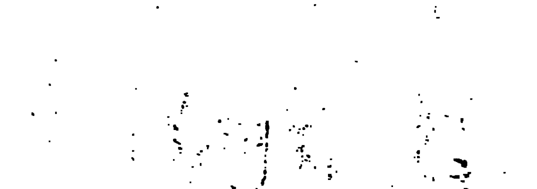
trimoniales, moyennant la somme de dix mille livres en deniers comptans, & six mille livres de rente sa vie durant.

Estant devenuë veuve de Gaston, elle se retira avec Amé IV. Comte de Savoye son cousin, auquel elle donna en reconnoissance des faveurs & des assistances qu'elle en avoit receuës pendant ses démêlez avec le Seigneur de la Tour du Pin son gendre, les Chasteaux de Boune, Monthous, Bonneville & plusieurs autres lieux, à la reserve de l'usufruit sa vie durant. Enfin elle mourut l'an 1310, & son corps fut inhumé 1310.
en la Chartreuse de Melans au Foucigny Dioceze de Geneve, qu'elle avoit fondée.

1300. Par la mort du Prince Dauphin sans enfans, Anne Dauphine sa sœur, & son unique heritiere, porta le Dauphiné dans une famille étrangere, ayant épousé Humbert Seigneur de la Tour du Pin, qui suit dans le prochain Chapitre.







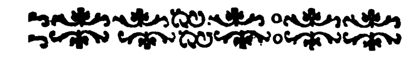
n de Vien
s fils naturel
Guigues VI.

Gui
de
se D
ce



e vien
espou
n com

Iea
Vie
Bea



TROISIE'ME RACE

ES DAUPHINS

DE VIENNOIS.

CHAPITRE VIII.

HUMBERT I.

ANNE Dauphine fille de Guigues V. & de Beatrix Savoye, ayant survêcu le auphin Jean I. son frere dedé sans lignée, elle recüeillit grands biens qu'il délaissa ec la succession de son pere uigues V. & celle de Beatrix mere.

Elle avoit épousé dés l'année
1282. 1282. Humbert de la Tour premier de ce nom, Seigneur de la Tour du Pin, l'un des fils d'Albert de la Tour, & de Beatrix de Colligny, & frere puisné d'Albert II. issus de l'illustre Maison de la Tour, qui tiroit son origine de celle des anciens Comtes d'Auvergne.

Anne luy communiqua les titres de Dauphin de Viennois, de Comte d'Albon, de Graisivaudan, de Gapensois, & de Baron de Foucigny. Ce Prince avoit esté destiné à l'Eglise, &
1269. en l'année 1269. il avoit esté caution avec Hugues de la Tour son frere Senéchal de Lyon, pour l'accomplissement de l'accord fait par l'entremise du Roy S. Louïs entre l'Eglise

& la ville de Lyon. Un an avant son mariage il accompagna Pierre Comte d'Alençon, Ro- 1281.
bert Comte d'Artois, & plusieurs autres Princes, quand ils allerent pour tirer vengeance du massacre qui avoit esté fait de tous les François qui estoient en Sicile.

La succession du Dauphiné luy fut contestée par Robert II. Duc de Bourgogne, qui la prétendoit comme le plus proche heritier mâle d'André Dauphin, à l'exclusion de la Dauphine; Mais Humbert & sa femme soûtinrent que les filles en estoient capables; Et le Roy Philippes le Bel qu'ils choisirent pour arbitre de ce different, ordonna que le Dauphiné leur demeureroit, & que

venant à deceder sans lign
il retourneroit au Duc de Bo
gogne, & que cependant Hu
bert luy laisseroit tout ce q
possedoit à cause du Dauph
dans le Duché & le Comte
Bourgogne, & luy donne
outre cela la somme de vi
mille livres en deniers co
ptans. Humbert donc ab
donna au Duc tout ce que
son frere & luy possedoient
deçà de l'Aine en la Terre
Reveremont vers la Terre
Bresse ; & quant aux differ
qu'il avoit avec Amé V. Co
te de Savoye, il voulut b
les compromettre en l'an
1285. 1285. au dire de Nicolas Ev
que d'Aoust, & d'Humber
la Baume Chevalier pour
Comte, de Girard de la P

& de Pierre Flote Chevaliers pour le Dauphin, & de Guillaume Archevesque de Vienne Surarbitre; Et en attendant la decision de leurs difficultez, il fut arresté qu'il y auroit treves entr'eux jusques aux Festes de Pâques 1287.

Le Dauphin, nonobstant cet arresté des Arbitres, ne laissa pas de rompre la treve, & s'estant uny avec Amé II. du nom, Comte de Geneve, ancien ennemy de la Maison de Savoye, ils troublerent les commencemens du Regne d'Amé V. & luy firent la guerre, soit par jalousie, soit par l'interest que tous les Princes ont de s'opposer à la trop grande puissance de leurs voisins. Il se fit de grandes hostilitez de part

& d'autres, car le Comte de Geneve entra à main armée en Bugey & en Valromay, & de là au pays de Vaud & en Chablais, où il fit de grands progrez. De l'autre costé le Dauphin se mît en Campagne sur les Terres que la Maison de Savoye possedoit en Viennois, où il fit aussi des ravages. Amé ayant assemblé ses forces, le mît en fuite, se saisit du Pont de Geneve, mît garnison au Chasteau de Lisle, surprît le Fort de la Cluse, & le Chasteau de Leal; & dans le temps qu'il vouloit aller combattre le Dauphin, le Pape Honoré IV. Edoüart Roy d'Angleterre, & Robert Duc de Bourgogne s'entremirent de faire la paix; & se rendirent arbitres de leurs

differens. Mais les Ambassadeurs d'Angleterre & de Bourgogne n'ayant pû s'assembler, la chose fut terminée par Guillaume Archevesque de Vienne, & par Perceval de Fiesque de Lavagne, Sous-diacre & Chappellain de *Sa* Sainteté, Vicaire General de l'Empereur en Toscane, qui prononcerent en l'année 1287. que le fils du 1287.
Comte de *Savoye* épouseroit la fille du Dauphin, & le fils du Dauphin la fille du Comte de *Savoye*, quand ils seroient en âge; qu'il y auroit paix perpetuelle entre ces deux Princes; qu'ils se restitueroient tous les Châteaux & toutes les Villes qui avoient esté prises l'un sur l'autre pendant la guerre: que le Dauphin feroit homma-

ge de la Terre de la Tour au Comte de Savoye, à moins qu'il ne justifiât par titres bons & valables qu'il n'y estoit pas obligé; que le Comte de Savoye rendroit Bourgoin & Colombiers au Dauphin, & que le Dauphin remettroit Luis au Comte, ce qui devoit estre juré par six Barons, & ratifié par la Dauphine Anne. A l'égard du Comte de Geneve, il fit un Traité particulier avec le Comte de Savoye.

Il est difficile que des Princes voisins vivent long temps en paix, car nonobstant les Trai-
1287. tez de l'an 1287. entre les Comtes de Savoye & de Geneve, & le Dauphin de Viennois, ils se firent la guerre tout de nouveau. Le Dauphin commença

par faire des hostilitez sur les Terres du Comte de Savoye l'an 1291, à cause des differens 1291.
qu'ils avoient pour Ambronay, S. Jean de Bornay & le Château de Briord. Ce nouveau démeslé donna lieu à une Assemblée qui se fit en l'Hostel-Dieu de Limon entre S. Simphorien & Vienne, où il fut resolu que le Dauphin & le Comte de Savoye compromettroient au dire de Berald Archevesque de Lyon, de Guillaume Archevesque de Vienne, & de deux autres personnes de qualité. Ces arbitres n'ayant pû convenir, ordonnerent seulement une treve, le rétablissement du commerce entre les Sujets des deux Princes, & qu'un Deputé de part &

d'autre iroit à Briord pour faire l'évaluation de cette Terre. Mais la treve fut rompuë par les hostilitez que Robin de Millieu Gentilhomme du Dauphin de Viennois fit sur les Terres du Comte de *Savoye* ; ce qui obligea Hugues *Seigneur* de Chandée, Baillif de Viennois pour le Comte, de se mettre en campagne, & de charger Millieu, qu'il prît prisonnier. Le Dauphin s'interressant pour sa délivrance, envoya des ôtages qui promirent de faire reparer tous les dommages faits par Millieu. Depuis il y eut treve entr'eux par Traité fait à
1293. Lyon l'an 1293. dont ils jurerent l'observation par leurs Ambassadeurs. Charles Roy de *Sicile* s'interressa en cette treve

pour le Comte de Savoye, & écrivît au Dauphin de l'obſerver, & d'en reparer les infractions.

Depuis par Traité fait le 6. Juin de la meſme année, il fut arreſté que le Comte de Savoye ſe départiroit au profit du Dauphin de l'hommage de la Baronnie de la Tour & de Coligny; & pour le ſurplus de leurs prétentions touchant pluſieurs Châteaux, que les choſes demeureroient en eſtat.

Pour le Comte de Geneve, bien qu'il eût toûjours eſté dans les intereſts du Dauphin, il fit neanmoins ſon Traité particulier avec le Comte de Savoye au mois de Decembre 1293. 1259.
Quelques années auparavant Humbert I. avoit émancipé

Jean son fils-aîné en presence & de l'autorité de Guillaume Archevesque de Vienne, seant comme Magistrat, & luy avoit fait don en mesme temps des Châteaux de la Tour, de Cremieu, du Colombiers, de Quirien & de Morestel, & de tout ce qu'il possedoit en la Baronnie de la Tour deçà le Rhosne, se reservant toutefois, & à Anne sa femme l'usufruit leur vie durant avec la foy & l'hommage. Cette donation fut suivie d'un acte aussi solemnel qui
1292. se passa en l'année 1292, par lequel la Dauphine Anne de l'autorité de son mary, & en presence de l'Archevesque de Vienne, donna au mesme Jean son fils tout le pays de Dauphiné, & les Comtez de Vien-

ois & d'Albon, à la reserve
le l'usufruit, de deux mille
vres Viennoises, de deux cens
ivres de rente en fonds, & de
uinze mille livres outre cela à
rendre sur les Châteaux spe-
ifiez en l'acte qu'elle donne à
Guy son troisiéme fils de l'Or-
lre des Templiers, à la charge
ue Jean seroit tenu & obligé
le donner en dot à chacune de
es sœurs la somme de dix mille
ivres Viennoises, & en cas qu'il
vint à deceder sans enfans legi-
imes, tout ce qui luy avoit été
lonné, reviendroit à Hugues
on frere, qui pour lors cede-
oit à Guy la Baronnie de Fou-
igny, dont il joüissoit à la re-
erve toutefois de la Seigneu-
ie, & en cas du deceds de Hu-
gues sans enfans legitimes, tout

ce qui luy avoit esté donné, reviendroit à Guy, qui donneroit Foucigny à son frere Henry. Il est parlé ensuite d'un cinquiéme fils d'Anne, & d'Humbert son mary, dont nous n'avons point de connoissance. Cette donation fut confirmée à leur Requeste par Charles II. Roy de Sicile, Comte de Provence & de Forcalquier, qu'ils qualifient dans l'acte leur souverain Seigneur.

1294. En l'année 1294. Humbert & Jean son fils promirent au Roy Philippes le Bel de luy faire & à ses successeurs hommage lige, à la reserve de la fidelité qu'ils devoient à l'Empereur, au Roy de Sicile Comte de Provence, à l'Archevesque de Vienne, & aux Eves-

s du Puy & de Grenoble,
yennant la ſomme de cinq
s livres que le Roy promît
donner par chacun an. Ils
mirent outre cela d'aider &
ſecourir le Roy contre le
y d'Angleterre ; & le Roy
proquement promît de les
ourir, en cas qu'ils euſſent
tre contre le Comte de Sa-
e. Suivant cette alliance
ls avoient faite avec la
nce, ils arreſterent le Com-
e Savoye, & l'empeſcherent
e joindre au Comte de Flan-
quand il fut battu à la jour-
de Furnes.
ependant la Dauphine An-
ſtant decedée l'an 1296. ſon 1296.
s fut inhumé dans l'Egliſe
a Chartreuſe de Salettes en
rgogne, Dioceze de Lyon,

qu'elle avoit fondée. Humbert son mary fut si sensiblement touché de sa mort, qu'il prît l'habit de Chartreux au Monastere du Val sainte Marie Dioceze de Die, où il finit ses
1307. jours l'an 1307. & y fut inhumé ; laissant les enfans qui suivent.

JEAN II. Dauphin de Viennois son successeur, dont nous parlerons au Chapitre suivant.

HUGUES Dauphin, Baron de Foucigny, qui fut conjoint par mariage en l'année 1309.
1309. avec Marie de Savoye, fille du Comte Amé V. & de Marie de Brabant sa seconde femme. Cette alliance se fit ensuite de la paix concluë entre le Dauphin Jean II. & ce Comte. Il mou-
1323. rut sans enfans l'an 1323. & sa

femme l'an 1335 : Il laiſſa ſeulement une fille naturelle, nommée Beatrix, qui fut femme de Pierre Carminan du Pré. 1335.

Guy Dauphin, Baron de Montauban, qui fut Chevalier de l'Ordre des Templiers.

Henry Dauphin, Baron de Montauban & de Mullion, fut élû Eveſque de Mets l'an 1319. 1319.
aprés Renaud de Bar. Durant ſon Pontificat il ſoûtint la guerre conjointement avec les habitans de la ville de Mets, contre Jean Roy de Boheme, de la Maiſon de Luxembourg, Federic Duc de Lorraine, Baudoüin Electeur de Treves, & Edouard Comte de Bar, qui diſoient avoir des prétentions ſur cette ville; Mais la paix fut concluë entr'eux l'an 1325. aprés 1325.

la mort d'Henry, qui ar
1324. l'an 1324.

Alix de Viennois
mariée avec Jean Comte
Forest, fils de Guy & de Je
ne de Mont-fort l'an 1287.
1287. le mourut en l'année 1310
1310. Prieuré de S. Saturnin du P
laissant trois fils du Comte
mary, qui furent, Guy Co
de Forest aprés son pere;
naud & Jean de Forest.

Marguerite de Vien
épousa Federic Marquis
Saluces, dit Fralin, fils du M
quis Manfroy IV. de laqu
il eut un fils nommé Tho
II, qui fut aussi Marquis
Saluces.

Beatrix de Viennois
alliée avec Hugues de Châ
Sire d'Arlay, fils de Jean
Châ

âlons Sire d'Arlay & de
rguerite de Bourgogne,
t elle eut Jean de Châlons
e d'Arlay.

Catherine de Viennois fut
ordée en mariage l'an 1311. 1311.
c Robert de Bologne fils
n autre Robert; mais cette
ance ayant esté rompuë, elle
ousa Philippes de Savoye
nce d'Achaye & de la Mau-
, qui estoit veuf d'Isabeau
Ville-Hardoüin. Il en eut
ques de Savoye Prince de
émont, & cinq filles qui
ent mariées en diverses fa-
lles.

Alexie de Viennois fut
riée en premieres nôces l'an
95. à Amé V. Comte de Sa- 1295.
ye, fils du Comte Thomas
& de Beatrix de Fiesque;

& depuis en secondes nôces, elle épousa Aimar de Poictiers Comte de Valentinois, fils du Comte Aimar, & de Sibille de Baux.

Anne de Veinnois épousa Raimond de Baux Prince d'Orange, fils du Prince Bertrand, & fut mere d'un fils appellé aussi Raimond de Baux.

Marie de Viennois fut Prieure du Monastere des Chartreuses de Salettes en Bourgogne, où elle mourut le 17. Octobre 1334.
1334.

Outre ces enfans legitimes, il en eut deux naturels. Guillaume de la Tour nommé frere naturel de Jean Dauphin de Viennois en son Codicille, où il luy fait une donation : Et en un autre titre il est fait mention

d'une fille naturelle du mesme Dauphin Humbert I. qui fut femme d'Henry de Drinc Gouverneur du Chasteau de la Tour du Pin.

CHAPITRE IX.

JEAN II.

JEAN II. du nom Dauphin de Viennois Comte d'Albon, de Graisivaudan & de Gapensois, Baron de la Tour du Pin, estoit fils-aîné de Humbert I. & d'Anne Dauphine de Viennois son épouse, qui luy donna tout le Dauphiné en l'année 1292, dont il prit possession 1292.
peu de temps aprés le deceds de sa mere, son pere ayant quit-

té le monde, comme nous avons dit, pour embrasser la vie Religieuse sous la Regle de S. Bruno environ l'an 1278.

Quoy que les Maisons de Savoye & de Dauphiné se soient souvent alliées ensemble par mariage, elles n'ont pas laissé d'avoir de grands sujets de division & de se faire la guerre. La ligue que le Comte Amé V. avoit faite avec le Comte de Provence, obligea le Dauphin de luy declarer la guerre pendant le sejour qu'il fit en
1299. France en l'année 1299. & d'exercer des actes d'hostilité en Savoye, où il fit grand nombre de prisonniers. Le Comte n'en fit pas moins de son costé pour se vanger, mais Charles Comte de Valois s'é-

tant entremis pour les accommoder, ces deux Princes le rendirent arbitre de leurs differens, sous la peine au contrevenant de 40. mille livres aplicables au secours de la Terre S^te entre les mains du Pape. Le Comte de Valois qui s'estoit transporté sur les lieux, prononça au mois de Juin 1301, que 1301.
tout ce qui avoit esté pris depuis la derniere treve, seroit restitué, les Forts démolis, & les prisonniers rendus. Mais le Dauphin qui n'estoit pas satisfait de cet arbitrage, suscita Hugues de Geneve Seigneur d'Anthon son Partisan, qui assiegea le Château de Monthous prés de Geneve l'an 1302.
1302. Le Comte Amé ne fût pas plûtost averty de ce sie-

ge, qu'il se mît en marche avec des troupes pour secourir cette place. Le Comte de Geneve qui avoit été gagné par le Dauphin, secouru & aidé de Jean de Savoye, & des Sires de Beaujeu & de Gez, s'opposa à son passage, où il y eût combat: Les Genevois y furent défaits, & le Château de Monthous remis au Comte Amé.

Il y eut un nouveau Traité
1304. de paix au mois de May de l'année 1304. entre le Comte Amé & le Dauphin, qui portoit que le Comte de Savoye remettroit au Dauphin le droit qu'il avoit sur Montluel (à la reserve seulement du Fief de Chatillon de Choutange) tout ce qu'il avoit à Girieu, les Châteaux de Balon & de Con-

fort, & le Château de Monthous prés de Geneve: Que le Dauphin rendroit la Bastie de Suse, & se départiroit de l'hommage de Foucigny, & de tout ce qu'il prétendoit à Mezimeux, & au Bourg S. Christophe; que le Comte de Geneve, & le Sire de Beaujeu restitueroient ce qu'ils avoient pris à Mayeul & à Guillaume du Saix; que le Comte feroit démolir la Bastie, saint Jean d'Evieu sous Varey, & qu'en recompense le Dauphin luy quitteroit le Château de S. Germain d'Ambrieu, & tous les Villages au long de la Riviere d'Arbarine (sans y comprendre la Seigneurie de saint Mauris) & les hommages qui luy avoient esté remis par Robert Duc de Bour-

gogne, par le Comte d'Auxerre, & par le Sire de Beaujeu: qu'en consideration de la démolition du Château de Girieu, le Dauphin donneroit au Comte de Savoye ce qu'il avoit au Mandement de saint Symphorien, & en la Terre du Seigneur de Chandieu: que le Pape decideroit la question de l'hommage du Sire de Villars, à qui le Comte rendroit les Chasteaux pris sur luy, & au Comte de Geneve celuy des Alymes. Mais ce Traité n'ayant pas esté executé, le Pape Clement V. en voulut estre l'arbitre, & par sa Bulle datée à S. Cypre prês de Lyon au mois
1306. de Mars de l'année 1306, il fit treve entre ces deux Princes, & les Seigneurs de Vaud & de

Beaujeu, le Comte de Geneve &le Seigneur de Mercœur leurs adherans, prenant pour son motif, que cette guerre arrestoit le voyage d'outremer des Princes Chrestiens contre les infideles.

Mais cette mesme année, au préjudice des treves ordonnées par le Pape Clement V. le Dauphin assisté de Guy & d'Hugues ses freres, des enfans de Jean de Chalon Sire d'Arlay ses alliez, & de Berard Seigneur de Mercœur, se saisit du Château d'Entremonts par l'intelligence qu'il avoit avec Robert de Montbel Seigneur du lieu. Le Pape indigné de cela, y envoya Renaud de Vaux Archidiacre d'Auxerre, pour sommer le Dauphin de rendre

cette place au Comte de Savoye, mais Henry Seigneur de Montaigny, Baillif du Dauphin qui y commandoit, luy en ayant refusé l'entrée, le Comte mît le siege devant, & nonobstant le secours du Dauphin & du Comte de Geneve, il contraignit Robert de Montbel aprês cinq semaines de siege, de se rendre à discretion. La suite du siege d'Entremonts fit naistre de nouvelles matieres de guerre entre le Comte de Savoye & le Dauphin, qui y furent appaisées par des treves que
1308. moyennerent en 1308. Agnés de France Duchesse de Bourgogne, Jean de Chalon Sire d'Arlay & le Roy Philippes le Bel.

Peu de temps aprês il y eut

grand different entre Amé V. Comte de Savoye, & Beatrix de Savoye Dauphine veuve de Guigues V. & Hugues Dauphin frere de Jean, son petit-fils pour plusieurs prétentions de part & d'autres; surquoy il y eut traité fait au Château de Montmeillan le 17. Decembre 1308. qui 1308.
portoit que Beatrix de Savoye & son petit-fils quittoient à Amé tout le droit qu'ils prétendoient au Comte de Savoye; & que les Chasteaux de Foucigny, Boune, Monthous, Bonne-ville, &c. & tout ce qu'ils avoient depuis Seissel jusques à Fribourg, leur demeureroit en toute proprieté, & sous l'hommage du Comte qui remettroit le Château de Lulins en Fief à Hugues Dau-

phin, qui par cette consideration promît de laisser joüir le Comte & ses successeurs du Château de Lisle & de tout ce qu'il prétendoit à Geneve & en son Territoire, sans y apporter empeschement : Que tout ce qui auroit esté pris en guerre depuis six ans, seroit rendu ; qu'il y auroit paix entr'eux & leurs sujets ; qu'Hugues épouseroit la fille du Comte la plus nubile, à laquelle on donneroit vingt mille livres de rente en fonds de terre, & six mille livres de Doüaire : & que trois mois aprês la consommation du mariage le Comte rendroit à Hugues le Chasteau de Beaufort ; & en consequence de ce Traité Hugues Dauphin épou-
1309. sa en l'anné 1309. Marie de

Savoye fille du Comte Amé V. dont nous avons parlé au Chapitre precedent.

L'autorité du Roy Philippes le Bel & le voyage que l'Empereur Henry VII fit en Italie, avoient empéché que le Dauphin & le Comte de Savoye ne vinssent aux mains aprés la prise du Château d'Entremonts. Mais l'Empereur estant mort en Toscane l'an 1313, ces deux Princes qui l'avoient toûjours accompagné, revinrent en leurs Estats, où ils resolurent de se faire une cruelle guerre, jusques-là que le Comte de Savoye envoya défier le Dauphin, & luy offrir le combat seul à seul. Le Comte se plaignoit que le Dauphin luy retenoit le Château de Montrevel en 1313.

Viennois, le Fief du Bou
ge, la maison de saint Lau
en Viennois, & le Châtea
la Buysse. Le Dauphin au
traire disoit que le Com
Savoye luy occupoit la
d'Ambronay, les fiefs de V
neuve, de Mare, de Mau
de la Palu & du Seigneu
Chandieu: le Château
ville de saint Jean de Bou
le Fief du Hautvilliers au
cese de Grenoble, la Basl
Montbrisson au Mande
d'Avalon, & le Fief d'E
monts. Sur quoy Bertran
chevesque de Grenoble,
lippes de Savoye Prince
chaye, & Guigues d'All
Seigneur de Valbonnois,
tres élûs & assemblez a Vi
benit, prononcerent le

Juin 1314. que le Comte de 1314.
Savoye auroit en toute proprie-
té Ambronay & saint Jean de
Bornay, l'hommage de Mau-
bec, de Villeneuve, de Mare,
& de la Palu, de Dolomieu,
de Hautvilliers & d'Entre-
monts, la Seigneurie de Buysse
(à la charge que le Dauphin
en pourroit faire démolir le
Château) & l'Isle de Ciers. Et
il fut ordonné que le Dauphin
auroit les Châteaux d'Ente-
sieux & de saint Laurent en
Viennois, de Messieu, & de
Bouchage, qu'il feroit démolir
la Bastie de Montbrisson, &
que ny l'un ny l'autre ne pour-
roient faire bâtir aucune For-
teresse du costé des Molettes
au Mandement d'Avalon: que
l'hommage du Sire de Thoire

& de Villars respectivem
prétendu, demeureroit ind
que quarante Gentilshom
de chaque côté jureroient
servation de cette paix; q
Comte de Savoye feroit
fier ce Traité par Edoüa
Aymon de Savoye ses en
& le Dauphin par Hugu
Guy Dauphins ses freres.
suite de ce Traité le Dau
& le Comte promirent u
mement le 7. Octobre
mesme année, de s'oppo
tous ceux qui voudroient
parer du Royaume d'Arl

L'on estoit convenu p
Traité de paix, que la
d'Ambronay en Bugey de
reroit au Comte de Sav
mais pendant un voyage
fit à Rhodes, certains Relig

le l'Abbaye d'Ambronay, qui voient toûjours quelque inlination pour le Dauphin, ntreprirent de se soûlever ontre le Comte. Ils commencerent par l'empoisonnement l'Amblard de Briord leur Abé qui n'estoit pas de leur sentinent, & aprês avoir receu des roupes de Dauphiné, ils arorerent sur la plus haute Tour le la Ville la Banniere du Dauhin. Le Comte Amé pour venger cette injure assiegea Ambronay, & l'ayant pris y nît un autre Abbé, qui fut Pierre de la Baume de la Maion de Fromentes. Le Dauphin de son côté assiegea le Château de Mirebel en la Valonne, dont il se rendit Maîre.

La guerre estant ainsi o
tement declarée, le Con
Savoye assembla tout
forces. Loüis de Savoye I
d'Achaye son neveu, Lo
Savoye Baron de Vau
frere, Leopold Duc d'A
che son gendre, le C
d'Auxerre, Pierre de S
Archevêque de Lyon; R
Duc de Bourgogne, Gu
Sire de Beaujeu, & pl
autres Seigneurs se decla
pour le Comte & luy a
1317. rent du secours en l'anné
Le Dauphin de son c
disposa à repousser vig
sement les forces de ses
mis par le secours qu'i
prunta de ses Alliez, &
culierement du Roy Ph
le Long.

Cependant le Dauphin étant au lieu de Beauvoir au Dioceze de Grenoble, & voulant pourvoir à ses affaires domestiques aussi bien qu'à la seureté & à sa conservation de ses Estats, il fit son Testament le 26. Aoust 1318. par lequel il institua 1318.
Humbert son troisiéme fils heritier en sa legitime. Il legua quelques Seigneuries à la Dauphine Beatrix son épouse, & nomma Guigues son fils-aîné heritier universel de ses Estats, à la charge de donner à sa sœur Catherine de Viennois la somme de trente mille livres.

Peu de temps aprês, ce Prince revenant d'Avignon, où il avoit esté visiter le Pape Jean XXII. tomba malade au Pont de Sorgues, où il mourut

1319. le 3. de Mars l'an 1319. & son corps fut porté à Grenoble, où il receut la sepulture dans l'Eglise de saint André.

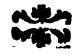
Il avoit esté accordé en mariage dés l'année 1296. avec Marguerite de Savoye fille du Comte Amé V. Mais cette alliance n'ayant pas esté concluë, il épousa Beatrix de Hongrie fille puisnée de Charles, surnommé Martel, Roy de Hongrie & de Clemence d'Haspourg sa féme, de laquelle il eut les enfans qui suivent.

Hugues Dauphin, qui mourut avant son pere, ayant suivy l'Empereur Henry VII. aux guerres d'Italie.

Guigues VI. Dauphin de Viennois, de qui nous traiterons dans le Chapitre suivant.

HUMBERT II. dernier
uphin de cette Maiſon, dont
as ferons l'hiſtoire au Cha-
re XI.

CATHERINE de Viennois,
vint au monde l'an 1318, & 1318.
mourut peu de temps aprés.
Peu de temps aprés le deceds
Dauphin Jean II. la Dau-
ne Beatrix ſa veuve ſe fit
ligieuſe au Monaſtere de
it Juſt, qu'elle avoit fondé,
finit ſes jours environ l'an
44. 1344.



CHAPITRE X.

GUIGUES VI.

GUIGUES VI. du nom Dauphin de Viennois Comte d'Albon Palatin, & Sire de la Tour, estoit le second fils du Dauphin Jean I. & de Beatrix de Hongrie. Il succeda à son pere en l'année
1319. 1319. mais estant encore en bas âge, Henry Dauphin Evesque de Mets son oncle, qui avoit esté nommé par testament de Jean II. son frere, tuteur & garde de ses enfans, avec Guillaume Comte de Geneve, en la Regence & l'Administration du Dauphiné.

Cette guerre dont les preparatifs avoient esté si grands du vivant de Jean II. continuoit toûjours entre le Dauphin & le Comte de Savoye, & le commencement du Regne de ce jeune Prince fut troublé par la prise du Château de S. Germain d'Ambrieu par le Comte de Savoye, qui le donna au pillage. Cette Conqueste facilita celle du Bourg d'Ambe-rieu, qui se rendit; & ce fut là où se termina cette guerre, qui pourtant dura prês de trois ans.

Edoüard ne laissa pas de continuer la guerre au Comte de Geneve, parce qu'estant allié avec le Dauphin, il avoit refusé de secourir le Comte de Savoye son pere. Il luy enleva les Châteaux de Geneve & de

Seissyns ; & le Comte A
ayant assiegé le Château d
Corbiere incontinent apr
prise d'Amberieu, il s'en re
maistre aprês cinq semaine
siege. Jeanne Reyne de Fr
& de Navarre, qui voyoit
cette guerre ne finissoit p
entre ces deux Comtes,
treprit de les accommode
les fit consentir à une treve
1322.

1322. Cependant Edoüard
avoit succedé au Comte A
son pere, voulut signal
commencement de son R
par la guerre qu'il fit à Hu
Dauphin Baron de Fouci
sous prétexte qu'il avoit
bâtir le Château de Mon
chier en un lieu dépendan
Comté de Savoye. Ce Pr

ne pouvant souffrir cette entreprise, assiegea cette place, la prît & la fit razer. Le Seigneur de Foucigny irrité de ce procedé dont les suites estoient à apprehender, appella à son secours Guigues VI. Dauphin de Viennois son neveu, Prince de valeur & de courage, & Hugues de Geneve Seigneur d'Anthon, & tous trois ensemble, ils mirent le siege devant le Fort d'Alinges ; mais le Comte les contraignit de le lever, leur donna combat, & les défit : De là continuant sa victoire, il s'empara du vieux Château d'Alinges qu'il fit démolir. Cependant le Seigneur de Foucigny pour faire diversion s'estoit saisi du Château de Chastelard en Bauges,

mais il fut repris quelques jours aprês par le Comte, qui fit ensuite diverses hostilitez sur les Terres du Comte de Geneve. Mais le Dauphin à la tête de ses troupes entra dans le Chablais, où il fit de grands desordres. Enfin Amé III. Comte de Geneve, assisté d'Hugues de Geneve, du Baron de Foucigny, & de Guillaume de Joinville Seigneur de Gez, vint au pied du Mont-mortier pour donner bataille au Comte de Savoye, mais les Genevois y furent battus.

Edoüard encore tout fier de la victoire qu'il venoit de remporter sur les Genevois, entra dans le Bugey, où il entreprit le siege du Château de Varey, qui appartenoit à Hugues de

Geneve Seigneur d'Anthon, Partiſan du Dauphin & du Comte de Geneve. Eudes Duc de Bourgogne luy envoya pour cet effet des troupes ſous la conduite de Robert de Bourgogne Comte de Tonnere, qui furent renforcées par un ſecours que luy amena Jean de Châlons Comte de Kibourg, II. du nom.

Le Dauphin de ſon côté aſſembla le Comte de Geneve, Jean de Châlons Seigneur d'Arlay, le Comte de Valentinois, Hugues de Geneve Seigneur d'Anthon; & le Seigneur de Baux tous ſes alliez & amis. Ces deux Armées s'eſtant approchées en la plaine de ſaint Jean de Vieu ſous le Château de Varey, il s'y donna un furieux

combat au commencement de
1325. Février l'an 1325, où la victoire fut entierement pour les Dauphinois, le Comte de Savoye y ayant esté pris prisonnier: Mais il fut sauvé par les Seigneurs de Boczesel & d'Entremonts.

Outre plusieurs des alliez du Comte de Savoye, qui furent faits prisonniers dans cette défaite, comme Robert de Bourgogne Comte de Tonnere, Jean de Chalon Comte d'Auxerre, Guichard Seigneur de Beaujeu, & grand nombre de Seigneurs de marque; il y en eut beaucoup qui demeurerent sur la place. Le Dauphin retira un grand avantage de cette victoire; car outre qu'il conserva au Seigneur d'Anthon son al-

lié le Château de Varey, qui avoit esté le sujet de la guerre, il eut de grandes rançons de ses prisonniers. Robert de Bourgogne luy paya cinquante mille florins d'or pour luy & pour ses Ecuyers. Le Comte d'Auxerre aprés avoir demeuré long-temps prisonnier à Grenoble, en sortit à la fin sur sa parole l'an 1329. & paya depuis 1329.
sa rançon à ceux qui l'avoient pris. Et quant à Guichard Seigneur de Beaujeu, il fut relâché sous l'obligation qu'il passa au Dauphin au mois de Février l'an 1325, de ses Châteaux de Perreux, de Tysi & de Lay pour seureté de sa rançon.

Le Comte ayant ramassé le débris de son armée, se retira en Savoye, d'où il envoya le

Seigneur de la Baume I
de Chablais, pour se sai
Château de Balon appart
au Sire de Villars Partis
Dauphin, comme d'un p
important pour l'executic
desseins qu'il avoit sur le
res du Seigneur de Gez. I
le Comte suivy de Lou
Savoye Seigneur de Vaud
en personne assieger Hei
ce, dont on luy fit lever
1328. ge au mois de May 1328.
Durant cette guerre P
pes de Valois Roy de F
voulant aller en Flandre
une puissante Armée c
les Flamans nouvelleme
voltez, le Dauphin qui
toûjours esté dans les int
de la France, ayant épo
fille puisnée du Roy Phi

ſe Long, accompagna le Roy en ce voyage, & ſe trouva à la teſte d'un des Eſcadrons de l'Armée Françoiſe, qu'il conduiſoit à la fameuſe Journée de Caſſel, où les Flamans furent défaits le 24. Aouſt 1328. 1328.

Eſtant de retour à Paris, Clemence de Hongrie Reyne de France, veuve du Roy Louis Hutin, & tante maternelle du Dauphin, qui eſtoit preſte à mourir, ſouhaita pour ſa derniere conſolation de faire la paix entre le Comte de Savoye & luy, pour prévenir les malheurs dont leurs Eſtats étoient menacez. Le Roy pour donner cette ſatisfaction à cette Reyne, les fit venir tous deux dans ſa chambre, & les fit embraſſer & jurer amitié en ſa preſence,

aprês avoir envoyé des De
tez sur les lieux, pour s'ir
mer du sujet & des suite
cette guerre.
Le Comte Edoüard é
mort à Gentilly prês Paris
1329. Novembre 1329, Aimond
frere luy succeda en ses Es
qui renouvella la guerre
sentant offensé de ce qu
Prince au préjudice de
commodement fait à Pari
tre le feu Comte Edoüar
luy, s'estoit ligué avec
III. Duc de Bretagne,
luy faire la guerre. De
que pour se vanger, &
resister à ses entreprises,
quelques preparatifs, do
Dauphin prît ombrage.
Roy Philippes de Valois
en voulut arrester le prog

leur envoya l'an 1330. Guillaume Flote & Guy de Chevrier; 1330.
mais leur deputation ayant été sans effet, il leur deputa l'Archevêque de Lyon, & le Juge des Appellations de Thoulouse; ausquels le Dauphin & le Comte de Savoye firent leurs plaintes, & donnerent un état de leurs prétentions, afin que le Roy en decidât de mesme que s'il n'y eût eu jamais de Traitez faits entre leurs predecesseurs. Mais le Roy ne trouvant point de disposition à la paix en leurs esprits, fut contraint d'abandonner la pensée qu'il avoit euë de les raccommoder, aprês les avoir tenus en treve pendant deux ans.
De sorte que le Comte de Savoye ayant uny ses forces sur 1332.

cette conjecture, appella à
ayde Philippes de Savoye I
ce d'Achaye, son cousin
Louïs de Savoye, son on
il attira à son party Amé C
te de Geneve, & Hugue
Joinville Seigneur de Gez
assiegea le Château de M
thous prés Geneve, appa
nant à Humbert Dauphin
gneur de Foucigny, frer
Dauphin de Viennois,
prît: Mais l'Armée du Co
ayant pris une autre ro
Hugues de Geneve Seig
d'Anthon & de Varey, P
san du Dauphin, le surpri
escalade, ce qui obligea
mond de former un nou
siege devant cette place.
gues de Geneve, qui voul
secourir, y fut défait &

traint de se retirer dans Monthous, qu'il rendit aprés par capitulation.

Le Dauphin faisoit amas de gens durant ce temps là, & le Comte en ayant eu avis, & voulant s'opposer à ses desseins, fit bâtir deux Forts sur les avenuës du Dauphiné entre Montmeillan & Aspremont, l'un appellé les Marches, & l'autre les Mottes; Mais Hugues de Geneve fâché de la perte de Monthous, se saisit du Château de Ville lagrand en Genevois, & le fit ruiner.

1. Cependant le Dauphin s'étant avancé avec des troupes, mit le siege devant le Château de la Peyrtiere, dont l'entreprise luy fut funeste; car étant allé reconnoître la place, il y

fut blessé d'un coup d'A
lestre, dont il mourut
1333. Tente le 28. Aoust 1333,
acquis l'honneur de P
fort genereux. Son corp
porté à Grenoble, où
enterré avec ses predece
dans l'Eglise de saint A
Les Dauphinois desesper
la mort de leur Prince,
rent le Château de la Pe
re, & le démolirent.

L'Empereur Charles
fils de Jean de Luxemb
Roy de Boheme, & pet
de l'Empereur Henry
rapporte dans sa vie, q
écrite luy-même, qu'estan
ty d'Italie avec le Roy son
pour aller secourir le Dau
contre le Comte de Savoy
mort de ce Prince luy avo

revelée en ſonge, par l'apparition d'un jeune homme bien fait, que l'on avoit enlevé ſur une montagne, aprés l'avoir dépoüillé tout nud ; & s'eſtant informé de la cauſe de ſon malheur, on luy avoit répondu que c'eſtoit la punition que le Dauphin recevoit de Dieu pour tous les adulteres qu'il avoit commis durant ſa vie. Il en fit auſſi-toſt le recit à ſon pere, qui n'en fit que rire : Mais il reconnut la verité, quand aprês deux jours de marche il receût des nouvelles certaines de la mort du Dauphin. Et Charles voulant conſerver la memoire de cette viſion qu'il avoit euë dans le Parmeſan, y fit bâtir une Chappelle en l'honneur de la Sᵗᵉ Vierge, qu'il dota de quelques revenus.

Le Dauphin Guigues .VI. avoit épousé Isabelle de France fille puisnée de Philippes le Long Roy de France & de Navarre, & de Jeanne de Bourgogne, de laquelle il n'eut point d'enfans.

Cette Princesse estant demeurée veuve, se remaria avec Jean Seigneur de Faucogné.

Le Dauphin laissa seulement un Bâtard, qui se nommoit Jean Dauphin Seigneur de Chasteauvillain, Seigneurie dont le Dauphin Humbert II.
1349. son oncle luy fit don l'an 1349. ayant esté élevé & nourry en sa maison.

CHAPITRE XI.

HUMBERT II.

APRE'S la mort du Dauphin Guigues VI. arri-
ée l'an 1333. devant le Châ- 1333.
au de la Perriere, Humbert
aron de Foucigny son frere
y succeda, estant pour lors
ı Royaume de Naples. Il prît
qualité de Dauphin plus am-
e, qu'aucuns de ses prede-
ſſeurs ne l'avoient prise, y
oûtant encore les Titres de
rinces de Briançonnois, Duc
e Champsor, Marquis de
ezane, Comte de Vienne,
'Albon, de Graisivaudan,

d'Ambrun, de Gapensois & d'Andrie, Palatin Baron de la Tour & de Foucigny, Lieutenant & Capitaine General des Armées du S. Siege : Et quoy qu'il aît renoncé au monde, comme nous verrons dans la suite, pour embrasser la Religion, il avoit pourtant l'ambition de vouloir faire ériger ses Estats en Royaume, & en sollicita fortement l'Empereur & le S. Siege.

Le nouveau Dauphin ayant pris possession de ses Estats, le Comte de Savoye qui n'avoit sçû profiter des avantages qu'il avoit sur les Dauphinois, soit par la mort de leur Prince, soit par l'éloignement d'Humbert, consentit à une treve dont la negociation se fit par Philippes

de Savoye Prince d'Achaye, par Beatrix, & Catherine de Viennois, & autres, qui fut arrestée le 22. May l'an 1334; 1334.
pendant laquelle le Roy Philippes de Valois ébaucha la paix, qui fut enfin concluë à Lyon le 2. du mois de Juin ensuivant, par laquelle ces deux Princes ratifierent le Traité du 10. Juin 1314. Le Comte de Savoye ceda au Dauphin les Seigneuries de Montluel & de la Valbonne, à la reserve des Fiefs de Chastillon, de Choutange & de Girieu; promit de faire démolir le Fort de saint Jean de Vieu, & de rendre à Guillaume de Saix sa Terre, & au Comte de Geneve le Château de Monthous, & tout ce qu'on luy avoit pris; & au Dauphin

tout ce que l'on avoit pri
Foucigny, avec les Fief
Mezimieux, & de ſaint C
ſtophe, à la charge de p
au Comte de Savoye la ſo
de cinquante mille livres.
Dauphin luy quitta ſaint
main d'Amberieu, la Seig
rie des Alymes, & les
de Balon & de Grand-con
Et à l'égard des Fiefs de V
& de Beauregard que le Si
Beaujeu avoit cedé au I
phin Guigues VI. pour ſe
de ſa rançon aprês la ba
de Varey, & ſur leſque
avoit encore des prétenti
on en laiſſa la deciſion au P
Cette paix qui avoit e
ſolemnellement jurée, &
l'arbitre eſtoit de ſi grand
torité, fut alterée par de

stilitez que les Dauphinois firent en Savoye; & dans le temps que les Savoyars se mettoient en estat de les répousser, & d'en tirer vengeance, il y eut un nouveau Traité entre ces deux Princes le 7. Novembre 1335, 1335.
qui ne contenoit autre chose qu'une promesse inviolable d'executer exactement celuy de l'année precedente, avec cette difference qu'en celuy-cy l'on donna des cautions de part & d'autre pour l'observation de la paix.

La guerre estant ainsi dissipée, à ce qu'il sembloit; Humbert acquit environ l'an 1337. de 1337.
Guillaume de Vienne Seigneur de saint Georges, les droits qu'il prétendoit au Comté de Vienne, comme estant issu des

Comtes de Mascon ; i
possedoit déja une troisi
partie, qui avoit esté tenu
les Dauphins de Viennois
dont il rendoit l'homma
l'Eglise de Vienne.
1339. Deux ans aprês Jacqu
Savoye Prince d'Achay
rendit homme lige & v
du Dauphin, qui se vo
sans lignée & sans espoir
avoir, aprês la perte d'A
Dauphin son fils unique
par un triste accident e
tombé du haut d'une fen
1338. en l'année 1338 ; & se se
d'ailleurs engagé à une p
tuelle & inévitable guerre
le Comte de Savoye au suj
leurs limites, eut la pens
se défaire de ses Estats, a
les laisser entre les mai

:lque Prince puiſſant qui
:les proteger. Il avoit jetté
yeux ſur le Pape Clement
[. qui tenoit ſon Siege en
ignon : mais la Nobleſſe du
uphiné s'y oppoſa oüverte-
nt, conſiderant le peu de
ours qu'elle auroit de Sa
nteté. Henry de Villars Ar-
:veſque de Lyon, qui avoit
grand pouvoir ſur l'eſprit
Dauphin, & qui eſtoit ſon
utenant General, diſpoſa
Prince à en favoriſer plûtôt
France que le Pape. Amé
. Comte de Savoye, qui
vent de cette negociation,
out ce qu'il put pour en ar-
:er l'effet, ſe fâchant du
ſſant voiſin qu'on vouloit
donner. Il envoya pour cet
:t en Cour Guillaume de la

Baume Grand Maître des
balestriers de France, poı
cher sous-main d'empesch
marché ; mais toutes ses
cautions furent inutiles :
Dauphin étant venu en Fı
1343. l'an 1343, il donna touı
pays de Dauphiné au
Philippes de Valois soı
conditions qui suivent.
voir, *que le Roy luy payeroi*
une fois la somme de qu
mille écus, & deux mill
rins de rente sa vie durant
les Roys ses successeurs ne
roient aliener cette Provinc
leurs Fils-aînez incontinent
leur naissance porteroient l
& le Titre de Dauphin ;
écartelleroient leurs Arm
France & de Dauphiné, &
tre cela l'on payeroit les De

le Beatrix de Hongrie sa mere, & de Marie de Baux son épouse.

Par un autre Traité de l'an- 1344.
née suivante le Dauphin transporta à Iean Duc de Normandie, fils-aîné du Roy Philippes le Valois, tout le droit qu'il avoit au Dauphiné : Et l'an- 1345.
née d'aprés, le mesme Pape Clement VI. ayant disposé tous les Princes Chrétiens à envoyer une Armée contre les Turcs qui desoloient l'Asie, en créa le Dauphin Capitaine General à la recommendation du Roy ; mais ce voyage ne luy fut pas glorieux, n'y ayant rien fait de remarquable.

Ayant trouvé à son retour sa femme decedée, il resolut de se remarier, esperant que si Dieu luy envoyoit des enfans,

la donation de ses Estats
meureroit nulle, suivant la
serve qu'il en avoit faite d
le Traité. Il recherca d
secrettement la fille-aînée
Pierre Duc de Bourb
ce Duc qui en avoit d
né avis au Roy, en a
reçû commandement ex
d'éloigner la proposition
Dauphin, qui se voyant reb
se laissa aller aux persuasion
Iean de Birel General des C
treux, qui luy conseilla de q
ter le monde & de se faire
ligieux; & en mesme tem
Roy le fit presser par l'Ar
vesque de Lyon, d'execut
donation de l'an 1343; à
s'estant trouvé disposé,
encore un nouveau trans
de ses Estats à Charles fi

Jean Duc de Normandie, & petit-fils du Roy Philippes de Valois qui en prît possession en grande solemnité au mois de Juillet de l'année 1349, & 1349.
pour marque de son instalation Humbert luy donna l'Epée Delphinale & la Banniere de S. George, anciennes Enseignes des Dauphins de Viennois, avec un Sceptre & un Anneau.

Le Comte de Savoye voyant qu'il n'avoit pû empescher ce coup, envoya derechef Guillaume de la Baume en Cour pour s'assurer de l'amitié du Roy envers son Prince, faisant connoistre la passion que le Comte Verd son Maître avoit de vivre en bonne intelligence avec le nouveau Dauphin; & proposa en mesme temps quelques échanges des Terres de

ces deux Princes qui est
enclavées, dont il rap
l'agréement ; mais l'exec
en fut differée.

Cependant Humbert
tout-à-fait resolu de quit
monde, & d'embrasser l
Ecclesiastique, prît l'hab
Religieux & se retira dans
dre des Freres Prêcheurs.
servant toûjours la qual
le titre d'ancien Dauph
Viennois. Le Pape qui
risoit les intentions du R
donna le Patriarchat
xandrie, luy commit l'
nistration de l'Archevesc
Reims & luy donna l'or
Prestrise, afin qu'il ne pû
changer de dessein. Il fi
jours dans la ville de Cle
en Auvergne le 22. M
1355. l'année 1355. & son corps

esté aporté à Paris, il y reçût les honneurs de la sepulture dans l'Eglise des PP. Jacobins de la ruë S. Jacques devant le Grand Autel, où l'on voit cette inscription qui est sur son tombeau.

Hîc jacet Pater & Dominus Amplissimus Humbertus, primò Viennæ Delphinus, deinde relicto principatu frater nostri ordinis, Prior in hoc conventu Parisiensi, ac demum Patriarcha Alexandrinus, & perpetuus Ecclesiæ Remensis Administrator, & præcipuus hujus Conventi Benefactor. Obiit anno Domini M. CCC. LV.

Ce Prince, à l'imitation du Roy Loüis Hutin, avoit accordé la liberté à tous les Serfs de ses Etats, & cette generosité veritablement Chrestienne ne luy fut pas moins glorieuse que celle avec laquelle il renonça

au monde & aux grandeurs de la Souverainneté.

Il avoit épousé dés l'année
1332. 1332. Marie de Baux fille de Bertrand de Baux Comte de Montes-cayeux & d'Andrie, & de Beatrix de Sicile son épouse, de laquelle il eut

ANDRE' Dauphin, qui vêcut tres-peu de temps, & qui mou-
1338. rut l'an 1338. estant tombé par accident du haut d'une fenestre; quelques-uns tiennent que ce fut par la faute de son pere, qui badinoit avec luy.

Il eut un fils naturel nommé Amé Viennois, qu'il fit Chevalier, & auquel il assigna 150. livres de rente dans la Châtellenie d'Oisen ou de Visan l'an
1351. 1351, & dont la posterité subsiste encore aujourd'uy dans les Seigneurs de Visan.

ƆE

INS

I S

LE.

TIE.

I.

I. LE ROY CHARLES V.

ıis Phi-
tous les
e ayent
ıent le
ı eſtant

13.

133

deViennois
Anne de Bret

1351

QUATRIE'ME RACE

ES DAUPHINS

E VIENNOIS

DE LA TIGE ROYALE.

ECONDE PARTIE.

CHAPITRE I.

CHARLES I.

LE ROY CHARLES V.

QUOYQUE depuis Philippes de Valois tous les Roys de France ayent dé consecutivement le phiné, comme en estant

les seuls & veritables Souverains depuis la donation que leur en fit Humbert II. en l'année 1343; nous ne traiterons icy que de leurs enfans, qui ayant porté le nom & le titre de Dauphin du vivant de leurs peres, leur ont succedé à la Couronne, ou sont decedez devant eux.

Charles premier Dauphin du nom 52e. Roy de France sous le nom de Charles V. fut le premier des aînez de nos Roys qui prît le nom & le titre de Dauphin. Il estoit fils de Jean Duc de Normandie depuis Roy de France, & de Bonne de Luxembourg, & petit-fils du Roy Philippes de Valois. Le titre de Dauphin appartenoit à Jean comme fils-

aîné de Philippes, mais étant déja Duc de Normandie, il aima mieux le ceder à Charles son fils, qui en prît possession solemnellement l'an 1349. Et 1349.
en l'année 1351. il se fit un Traité entre le Roy Jean au nom du Dauphin son fils, & Amé VI. Comte de Savoye à Villeneuve d'Avignon, de l'autorité du Pape Clement VI. où il fut convenu que le Traité de paix cy devant fait entre le Comte Aimon & le Dauphin Humbert, seroit observé ; que le Roy, ny le Dauphin, ny leurs successeurs ne pourroient acquerir aucunes Terres en Savoye, ny le Comte de Savoye en Dauphiné, &c. 1351.

Mais en l'année 1352. les Officiers du Comte de Savoye & 1352.

du nouveau Dauphin ayant eu quelque difficulté pour l'Abbaye d'Ambronay & pour le Château de Varey, où chacun d'eux prétendoit faire des actes de justice à l'exclusion de l'autre, en estoient venus des paroles aux mains: Mais le Comte pour empescher que cette petite broüillerie n'excitât de plus grandes suites, envoya en Dauphiné le Comte de Geneve, qui par Traité du 6. Octobre arresté à Voiron, appaisa ce bruit; & afin que ces difficultez n'arrivassent plus à l'avenir, on proposa de faire les échanges que Guillaume de la Baume avoit ébauchées à Paris l'an 1349; & comme l'on attendoit que l'affaire fût concluë, il survint de nouvelles broüille-

ries entre ces deux Princes; car les Dauphinois entrerent à main armée dans les Terres du Comté de Bugey, où ils commirent des hostilitez. Le Comte à cette nouvelle vint à Belley & y assembla des troupes à dessein de rendre la represaille sur les Terres du Dauphin; mais le Baillif de Mascon l'estant venu trouver de la part du Roy, & l'ayant assuré que l'on feroit reparer tous les dégats que les Dauphinois avoient faits en Bugey, il licentia ses gens. Neanmoins quelques soldats du Comte, qui se retiroient en Bourgogne, où ils avoient esté levez par son ordre, ayant esté chargez & poursuivis par ordre du Lieutenant General du Dauphin en Foucigny; ce-

la donna lieu à de nou
1353. mouvemens en l'année
Car Amé, aprés avoir fa
plaintes au Roy des infra
de paix, & n'en ayant po
raison, força le Châte
Gez & en chassa Hugu
Geneve. Le Dauphin
s'en venger envoya des tr
à Hugues de Geneue,
lesquelles il prît les Châ
de Meziere & de Bonne
ce qui fit ouverture de g
entre ces deux Princes;
Dauphinois se jetterent e
voye de tous les costez,
firent de grands ravages.
gues de Geneve se mît au
campagne avec les ge

fut assignée à Mascon, où le Dauphin & le Comte de Savoye envoyerent leurs Deputez, il y eut suspension d'armes arrestée le 22. Novembre, jusques au 6. de Ianvier 1354. 1354.
au préjudice de laquelle il y eut encore des hostilitez commises de part & d'autre deux jours aprês, qui furent suivies d'un grand combat, où Hugues de Geneve fut défait au village des Abrés, & tous les Gentils-hommes du Dauphiné qui avoient suivy son party, y furent pris, sans qu'il y restât personne pour en porter la nouvelle. Le Roy Iean voulut prendre connoissance de cette guerre, pour chercher les moyens d'une solide paix. Il se fit pour ce sujet une autre

assemblée à Mascon au
de Mars, mais il ne s'y pu
conclure; de sorte que le
assigna une autre journée
ris en Parlement au de
jour de Iuillet 1354. où ch
envoya ses Deputez; &
plusieurs allées & venuës
Traité fut conclu à Par
consentement des parties
1355. de Ianvier 1355. par lequ
Roy donna au Comte de
voye l'Hôtel de Boheme
le tenir sous l'hommage
Couronne avec le Vicom
Mauleurier: Et le Com
Savoye promit au Roy mo
nant quarante mil florin
Florence, de luy remet
Mâcon le lendemain des I

œu de mariage & de Reli-
ion, pour estre mariée à autre
'rince toutefois qu'au Dau-
hin. Amé laissa au Dauphin
lusieurs Villes & Châteaux,
& generalement tout ce qu'il
voit delà la riviere du Guyer
lu costé de Viennois, & deçà
Lisere jusqu'à S. Genis, & de-
ouis S. Genis jusqu'au lieu où
e Guier entre dans le Rhône.
Par ce mesme Traité le Com-
te remit au Dauphin & à ses
successeurs toute la Terre & Sei-
gneurie de Viennois, à la char-
ge de payer par le Dauphin
3000. écus d'or dûs à Humbert
Achard sur le Château de Jon-
nange; & à Aymard de Beau-
voir 4000. florins sur celuy des
Avenyeres. Le Dauphin en
recompense laissa au Comte de

Savoye les Seigneuries de Fo
cigny & de Gez avec les hor
mages que luy devoient ce
de la Maison de Geneve av
plusieurs Villes & Château
& enfin tout ce qui apparten
au Dauphin delà les rivie
d'Ains & d'Albarine, du cô
de Bresse, de Bugey & d'A
bronay, & tout ce qu'il ten
entre le Rhône & ces deux
vieres, à la charge d'en fai
hommage au Dauphin. Il f
encore arresté & convenu q
le Dauphin & le Comte d
meureroient respectiveme
quittes de toutes promesses
Traitez de paix faits entre le
predecesseurs Dauphins
Comtes de Savoye ; que
Roy seroit déchargé de quat
vingt quinze mil florins qu

devoit au Comte de Savoye par traité fait en Avignon, & le Comte par mesme moyen de tout ce qu'il devoit au Duc de Bourgogne : Que le Roy Jean observeroit le Traité fait entre le Roy son pere & le Comte de Savoye touchant les prétentions de Jeanne de Savoye Duchesse de Bretagne sur la maison de Savoye : Que le Roy & le Comte ne pourroient à l'avenir faire aucunes acquisitions dans les pays qu'ils s'estoient remis l'un à l'autre en échange; qu'ils seroient bons amis & alliez & qu'ils s'aideroient les uns les autres contre tous, particulierement contre le Roy d'Angleterre, à la reserve seulement de l'Empereur de la part du Comte de Savoye, & du Roy

de la part du Dauphin ; & enfin pour rendre cette alliance & confederation plus ferme & & inviolable, que le Comte de Savoye épouseroit Bonne de de Bourbon fille de Pierre Duc de Bourbon & d'Isabelle de Valois ; ce qui fut executé l'an
1355. 1355. en l'Hostel de S. Paul à Paris par Ambassadeurs.

La paix que le Comte Amé avoit faite avec le Dauphin, l'alliance qu'il avoit prise en la Maison de Bourbon, & la ligue qu'il avoit faite avec le Roy Jean, servirent de ciment à une perpetuelle amitié entre les Maisons de France & de Savoye, étoufferent toutes les semences de haine & de division entre les Dauphinois & les Savoyards, & firent vivre ces

peuples en paix & en repos.

Le Dauphin ayant esté fait Duc de Normandie en l'année 1356. attira le Roy de Navarre 1356.
à Roüen, qui entretenoit des factions en France : il le conduisit prisonnier à Paris, où le Roy Jean fit décapiter d'abord Jean Comte d'Harcourt, & quelques-uns des plus seditieux. Ces desordres attirerent l'Anglois en Normandie, & le Prince de Galles s'avançant de son costé dans l'Auvergne & dans le Poictou, le Roy l'alla recevoir à Poictiers à la tête de 6000. hommes ; mais ce jeune Prince sentant ses forces inégales, prît le parti de se retirer, & offrit au Roy les places & les prisonniers qu'il avoit pris : mais le refus que le Roy

fit de luy donner quartier, joint au desespoir des ennemis & à la présomption des siens, coûta la perte de la Bataille aux François, dans laquelle le Roy fut pris malgré sa courageuse resistance, & conduit à Bordeaux, & de là à Londres, où le Roy d'Angleterre le fit recevoir magnifiquement. Le Dauphin à peine sauvé de la Bataille de Poictiers, se fit declarer Regent à Paris, où Charles le Mauvais Roy de Navarre qui s'estoit échappé de prison, avec sa faction traversa tous les desseins de ce jeune Prince pour la délivrance du Roy son pere. Il le voulut mesme empoisonner, mais son Medecin le guerit. Les Parisiens qui s'étoient revoltez sous la conduite de

leur Prévost, forcerent le Palais où estoit le Dauphin, tuerent deux Maréchaux de France en sa presence, & l'obligerent luy-mesme de porter le chaperon de leur faction. Il falut dissimuler à cause du malheur du temps, & cependant il chassa le Navarrois, le battit par tout, & s'acquit par là le nom de Sage. Il refusa d'acquiescer aux conditions préjudiciables que son pere avoit accordées aux Anglois pour sa délivrance. Il repoussa leurs troupes qui s'estoient avancées jusques à Paris, & les contraignit de consentir à un Traité plus raisonnable qui fut arresté à Bretigny, par lequel sous plusieurs ostages le Roy fut mis en liberté aprês une pri-

1360. son de quatre ans l'an 1360.

Aprês la mort de Jean arrivée à Londres (où il avoit voulu retourner pour dégager sa
1364. parole) le 8. Avril 1364, le Dauphin luy succeda au Royaume de France, & fut couronné à Reims avec Jeanne de Bourbon son épouse le dixneuviéme May six semaines aprês la mort de son pere. A son avenement à la Couronne, il pacifia tous ses troubles, il s'acquit l'amitié de son frere Philippes le Hardy Duc de Bourgogne, en luy faisant épouser Catherine de Flandres. Il éluda les méchans desseins de Charles d'Evreux Roy de Navarre son ennemy declaré, & voulant nettoyer le Royaume des troupes licen-

tiées par la paix, il les envoya en Bretagne pour y maintenir Charles de Blois contre Jean de Montfort. Le premier fut tué à la Bataille d'Auray où Bertrand du Guesclin fut pris; & l'autre conquit la Bretagne, qui luy demeura à condition qu'il en rendroit hommage au Roy.

Du Guesclin ayant esté mis en liberté, il mena par ordre du Roy toutes les troupes en Espagne contre Pierre Roy de Castille, qui avoit fait étrangler Blanche de Bourbon son épouse pour plaire à sa Maîtresse.

Cette Reyne estant sœur de celle de France, le Roi Charles pour venger sa mort protegea le Prince Henri frere bâ-

tard du Roi de Castill
Bertrand du Guesclin mît
Thrône. Pierre, qui se
abandonné des siens &
droié du Saint Siege, e
cours au Roi d'Angleter
prompt secours qu'il en
aiant défait ses ennemi
1367. Bataille de Navarel l'an
où du Guesclin fut pris p
nier, pouvoit le remettre
Thrône, si sa perfidie r
obligé les Anglois de l
donner. Il eut recours da
te extremité aux Maure
aiant changé de croian
attaqua Henri avec ces t
infidelles: mais du Guesc
deffendit si bien, que ce
perdit la Couronne & la
la Bataille qui se donna p

Les plaintes que la Guienne faiſoit contre les Anglois, obligerent le Roi de confiſquer tout ce que le Roi d'Angleterre avoit en France ſur le refus qu'il fit de répondre à la Cour des Pairs. Le Roi d'Angleterre pour ſe venger ſe jetta d'abord ſur la Picardie & le Poictou, mais ſon Armée Navalle fut défaite aux coſtes de la Rochelle, & le Comte de Penbrok qui la commandoit, fut pris avec 8000. Anglois. Du Gueſclin qui avoit eſté fait Conneſtable depuis peu, repouſſa les troupes Angloiſes, reconquit le Poictou & preſque toute la Guienne, obligea la Rochelle de ſe declarer pour Charles, & alloit pouſſer ſes Conqueſtes plus avant, s'il

n'avoit esté tué au siege (
Château de Brandon.

Richard Roi d'Angleter
qui avoit succedé aux Estats
à la haine de son pere & de so
ayeul, formant des dessei
contre le Roy Charles, celu
cy envoya des troupes en An
gleterre pour le prevenir ; ma
le Roy de Navarre luy fit don
ner un poison aussi mortel
incurable qu'il estoit lent. C
Roy prévoyant sa fin decla
Regent son frere le Duc d'An
jou, & constitua le Duc (
Bourgogne & de Bourbon tu
teur de ses enfans. Il mour
au Château de Beauté sur Ma
1380. ne le 16. Septembre de l'an 138
le 42. de son âge & le 16.
demi de son Regne. Son cor
reçût les honneurs de la sept
tu

ture dans l'Eglise de S. Denis. Ce Prince est loüé pour sa rare conduite, ayant si bien ménagé ses Thresors dans les guerres continuelles qu'il eut, que sans fouler ses Sujets il laissa des millions dans l'épargne, aprês avoir fait bâtir la Bastille & le Chateau de S. Germain en Laye.

Il avoit épousé estant encore 1349.
Dauphin, & du vivant de Philippes de Valois son ayeul, Jeanne de Bourbon fille de Pierre I. Duc de Bourbon, & d'Ysabeau de Valois, de laquelle il eut

CHARLES II. Dauphin de Viennois, & puis Roy de France son successeur, sous le nom de Charles VI. qui vint au
monde le 3. Decembre 1368. 1368.

Louïs Duc d'Orleans,
de la Maison d'Orleans, a
du Roy Louïs XII. &
ayeul du Roy François I
avoit épousé Valentine de
lan, & mourut de la main
perfide assassin.

Jeanne, & Bonn
France, qui moururent
jeunes.

Marie, Jeanne, &
belle de France, qui mo
rent sans avoir esté mariée

Catherine de France,
avoit épousé Jean Com
Montpellier, fils de Jean
de Berry.



CHAPITRE II.

CHARLES II.

Le Roy Charles VI.

CHarles second Dauphin du nom, fils du Roy Charles V. & de Jeanne de Bourbon son épouse, succeda à son pere en l'année 1380. au Royaume de France, qu'il gouverna sous le nom de Charles VI. dit le Bien-aimé. Il fut couronné à Reims le 12. de son âge le 1. jour de Novembre de la même année 1380. 1380.

Il y eut une grande émotion dans le peuple, qui passa de Paris à Roüen, à cause des imposts que le Duc d'Anjou oncle du Roy faisoit pour aller

s'assurer du Royaume de
ples, que la Reyne Jean
le Pape luy venoient de
ner ; mais le Roy l'appai
venant de Flandres, où il
été châtier les rebelles de (
soûlevez contre leur Co
aprés avoir défait soixant
hommes à Rosebecque
1382. 1382.

Le Roy devenu majeu
les armes contre Jean de M
fort Duc de Bretagne,
avoir refugié dans ses E
Pierre de Craon qui avoit
siné le Connestable de Cli
Le Roy conduisant l'armé
personne, le Soleil luy d
si fort sur la teste au sorti
Mans, qu'elle luy tourna
à coup ; le choc de sa la
qu'un Page laissa tombe

son Casque, l'empira, & ce qui l'acheva, ce fut la frayeur que luy fit un homme qui sortant brusquement d'un bois luy vint saisir la bride de son cheval. On le crût guerir par une mascarade, & on luy donna pour cet effet un habit poissé; mais le feu qui s'y mît par mégarde, augmenta sa phrenesie.

Jean, qui estoit devenu Duc de Bourgogne par la mort de Philippes son pere, & qui vouloit avoir l'autorité absoluë dans le Royaume, fit tuër une nuit en 1407. Loüis Duc d'Or- 1407.
leans frere du Roy, & la Reyne l'appuia fortement. L'Anglois voulant alors profiter de nos desordres, fondit en Picardie, où il défit le Connétable Charles d'Albret à la

journée d'Azincourt le 15. O
1415. tobre 1415.

Le Roy mourut à Paris le :
1422. Octobre de l'an 1422. âgé
54. ans, aprês en avoir reg
42, & son corps fut inhum
S. Denis.

1384. Il avoit épousé l'an 1384. I
belle fille d'Estienne Duc
Baviere, Comte Palatin
Rhin, & d'Elisabeth d'A
gon sa femme, de laquell
eut

CHARLES III. CHARLES I
Louis I. JEAN III. & CHA
LES V. consecutivement D
phins.

PHILIPPES de France,
mourut incontinent aprês
naissance.

JEANNE de France, qui m
rut en enfance.

Marie de France, qui fut Religieuse à Poissy.

Isabeau de France, qui fut femme de Richard III. Roy d'Angleterre, & en secondes nôces de Charles fils-aîné de Louïs Duc d'Orleans.

Jeanne de France, qui épousa Iean VI. Duc de Bretagne.

Michelle de France premiere femme de Philippes le Bon Duc de Bourgogne.

Catherine de France, qui fut mariée à Henry V. Roy d'Angleterre.

Charles VI. eut une fille naturelle appellée Marguerite de Valois, qui épousa Iean III. Seigneur de Belleville, nom qu'il prît en quittant celuy de Harpedenne, que portoient son Pere & ses Ancestres.

CHAPITRE III.

CHARLES III.

CHarles troisiéme Dauphin du nom, fils du Roy Charles VI. & de la Reyne Isabelle de Baviere, nâquit au Château de Beauté au bois de Vincennes le 25. de Septembre
1386. 1386. Il fut baptisé par Guillaume de l'Estrange Archevesque de Roüen, mais il mourut peu de temps aprês, c'est-à-dire le 28. de Decembre de la mesme année, & son corps fut inhumé à S. Denis en la Chappelle nommée de Charles-Quint.

CHAPITRE IV.

CHARLES IV.

CHARLES quatriéme du nom, Dauphin de Viennois, frere du Dauphin Charles III. prît naissance le 6. de Fevrier l'an 1391. Il fut baptisé le lendemain par Guillaume de Dormans Archevesque de Sens, assisté de dix autres Prelats. Il eut pour Parrains Philippes le Hardy Duc de Bourgogne son grand-oncle, & Charles de Trie Comte de Dammartin; & pour Maraine Blanche de France Duchesse d'Orleans. Il mourut éthique à l'âge de neuf ans l'an 1400. 1391. 1400.

Les Partisans de la Maison de Bourgogne ennemie de celle d'Orleans, publierent par tout qu'il avoit esté empoisonné d'une pomme par Valentine de Milan Duchesse d'Orleans. Son mariage avoit esté accordé avec Marguerite de Bourgogne fille de Iean Comte de Nevers, & depuis Duc de Bourgogne.

CHAPIRTE V.

LOUIS I.

LOuis premier du nom Dauphin de Viennois, Duc de Guienne Comte de Mortain, fils du Roy Charle

VI. & de la Reyne Isabelle de Baviere, vint au monde à Paris dans l'Hôtel de S. Paul le 22. Ianvier l'an 1396; & aprês la 1396.
mort des deux Charles ses freres-aînez, il devint en son rang Dauphin de Viennois.

Le Roy Charles VI. son pere luy donna en l'année 1400. 1400.
le Duché de Guienne pour le tenir en Pairrie; mais il n'en prît possession que neuf ans aprês. Les Anglois prirent pour attentat le don qu'on luy avoit fait de ce Duché, depuis la treve qui avoit esté concluë avec leur Roy Richard II. quoy qu'en ce temps-là Charles VI. en eût beaucoup plus en Guienne que Richard son gendre.

Estant entré en sa quatorziè-

me année, le Roy son pere luy donna la pleine Administration du Dauphiné le 28. de Ianvier
1409. 1409, pour en jouïr comme vray Seigneur & propietaire: Et en la mesme année le Roy voulut qu'en son absence il presidât aux Conseils, & qu'il y fit tout de mesme que si Sa Majesté y estoit en personne, à la charge qu'il ne pourroit rien aliener du domaine.

En l'année 1412. le Dauphin
1412. se trouva au siege de Bourges; mais ayant reconnu l'ambition immoderée du Duc de Bourgogne son beau-pere; il fit connoistre au Roy que la France se ruinoit entierement par les divisions de la Maison de Bourgogne, avec celle d'Orleans, & l'ayant poussé à faire la

paix, elle fut concluë en la mesme ville de Bourges, & en mesme temps il se reconcilia avec ces Cousins d'Orleans. Mais ne pouvant supporter que le Duc de Bourgogne empiétât toute l'autorité dans Paris; il entra contre luy en jalousie; & par l'entremise de Louïs Duc de Baviere, son oncle maternel, ennemi du Duc de Bourgogne; il prit le nom & le titre de Regent pendant l'imbecillité du Roy son pere.

La populace de Paris qui avoit esté suscitée sous-main par le Duc de Bourgogne, vint à main armée à l'Hôtel du Dauphin, pour se saisir de quelques personnes suspectes au Bourguignon, ayant en teste un nommé Caboche écorcheur

de Veaux ; mais le Dauphin s'accommoda avec son beau-pere, & se rebroüilla avec luy quelque temps aprês, ayant esté gagné par ceux de la Maison d'Orleans ; & ayant asseuré les cœurs du peuple contre luy, il s'opposa à son entrée dans Paris, lors qu'aprês la bataille d'Azincourt, il y venoit pour continuer ses menées. Il accompagna ensuite le Roy son pere au siege de Compiegne, & contraignit le Bourguignon de se moderer & de demander la paix.

Il obligea Amé Comte de Savoye de rendre à la Couronne l'hommage dont il estoit tenu pour les Seigneuries qui avoient esté échangées entre ce Comte & le Dauphin Char-

les I. en 1354 ; & pour cela il fit arrester le Comte de Savoye à Paris, où il estoit pour quelques affaires.

Il contraignit aussi le Dauphin d'Auvergne à laisser les Armoiries qu'il portoit d'un Dauphin vif aux oreilles rouges, & luy fit prendre un Dauphin mort aux oreilles blanches suivant les conventions qui en avoient esté faites entre les Dauphins leurs predecesseurs.

Il mourut le 18. de Decembre l'an 1415, n'estant âgé que de vingt ans, & son corps fut inhumé dans le Chœur de l'Eglise de nostre Dame de Paris devant le grand Autel. 1415.

Ce Prince fut peu regretté du peuple, encore moins de

son beau-pere ; aussi estoit il de peu de valeur, n'écoutant aucun conseil de ceux qu'on luy donnoit pour son bien particulier, & pour celuy de l'Etat, & ne s'attachant qu'à ses plaisirs, pour lesquels il abandonnoit les plus importantes affaires.

Il avoit épousé au mois d'A-
1404. vril l'an 1404, n'ayant encore que neuf ans, Marguerite de Bourgogne fille de Jean Comte de Nevers & depuis Duc de Bourgogne, & de Marguerite sa femme, qui avoit esté promise auparavant au Dauphin Charles IV. son frere-aîné. Il n'en eut pas d'enfans : & aprês sa mort elle épousa Arthus de Bretagne Comte de Richemont, Connestable de France,

& depuis Duc de Bretagne.

La mort du Dauphin arrivée assez précipitāment, jointe à la violence de sa maladie, fit soupçonner le Duc de Bourgogne son beau-pere de l'avoir empoisonné, parce que peu de jours auparavant ce Duc luy avoit envoyé un Gentil-homme pour le sommer de reprendre la Dauphine son épouse, qu'il avoit éloignée de la Cour pour joüir plus commodement d'une Maîtresse qu'il entretenoit.



CHAPITRE VI.

JEAN III.

JEAN troisiéme Dauphin du nom Duc de Tourraine & de Berry, quatriéme fils du Roy Charles VI. & de la Reyne Isabelle de Baviere, prît le nom & le titre de Dauphin après la mort de Louïs son frere, qui arriva dans le temps qu'il estoit en Haynault chez son beau-pere ; & en ayant esté rappellé incontinent aprés pour prendre la Regence & le Gouvernement du Royaume, & continuer la guerre aux Anglois, il se mît en marche, & vint jusqu'à Compiegne, où

1415.

il mourut environ le mois d'Avril 1417, & son corps y fut 1417.
ensevely dans l'Eglise Abbatiale de S. Corneille.

Sa mort aussi precipitée que celle de Louïs son frere, ne fut pas sans soupçon de poison, parce qu'estant à l'extremité il avoit le corps, la langue, & les lévres extraordinairement enflées, & les yeux qui luy sortoient de la teste. Le Duc de Bourgogne se plaignit de sa mort, & de celle de Louïs son frere-aîné, disant que les Partisans de la Maison d'Orleans les avoient fait mourir pour mettre sur le Thrône Charles leur frere puisné ennemy declaré du Duc. Sous ce prétexte il fit comme autrefois soûlever le peuple en divers

endroits du Royaume, particulierement dans Roüen; & abusant de l'esprit foible du Roy Charles VI. il presta la main au Roy d'Angleterre, pour luy faire usurper la Couronne de France au préjudice du Dauphin qui en estoit legitime heritier.

Jean Dauphin avoit esté accordé en mariage avec l'une des filles de Jean Duc de Bourgogne sœur de Marguerite femme de son frere-aîné; mais il ne l'épousa point: Et estant encore fort jeune il fut promis
1404. l'an 1404. à Jaqueline de Baviere fille & unique heritiere de Guillaume de Baviere Comte de Hainault, d'Hollande, de Zelande, & de Frise, & de Marguerite de Bourgogne sa

ne. Ce mariage ayant esté
ommé depuis, il n'en vint
l'enfans.
Dauphine aprês la mort
an Dauphin, eut encore
narys, qui furent Jean de
gogne Duc de Brabant,
froy d'Angleterre Duc de
estre, frere du Roy Hen-
& François de Borselle
te d'Ostrevant. Elle mou-
nfin l'an 1436. & fut in-
e à la Haye en Hollande 1436.
s du corps d'Albert Duc
viere son ayeul.



CHAPITRE VII.

Le Roy Charles VI.

CHARLES V.

CHARLES cinquiéme Dauphin & septiéme Roy de France du nom, fils du Roy Charles VI. & de la Reyne Isabelle de Baviere, prît naissance à Paris au mois de Janvier l'an 1402, & fut appellé
1402.
du vivant de ses freres Dauphins Comte de Ponthieu; mais aprês le deceds de Jean III. son aîné, ayant pris le nom & le Titre de Dauphin, avec le Gouvernement du Royaume, il causa une revolution generale.

L'Anglois voulant s'emparer de la Normandie aprês avoir

gagné la bataille d'Azincourt, le Dauphin crut que la mort de Jean Duc de Bourgogne remedieroit à tout ; il l'attira pour cet effet à Montereau sur Yonne sous couleur d'une conference, & comme il abordoit le Dauphin sur le Pont de la ville de Tannequin, du Chastel le tua d'un coup de hache sur la teste.

Cette mort alluma de nouveaux feux ; car le Roy dont l'esprit foible se laissoit conduire par la fureur de la Reyne son épouse, declara le Dauphin incapable de la Couronne, & la donna au Roy d'Angleterre, qu'il declara heritier du Royaume, en luy faisant épouser Catherine de France sœur du Dauphin, comme s'il avoit

pû ſapper les loix fondamentales de l'Eſtat.

Henry Roy d'Angleterre commença dés lors à commander abſolument dans le Royaume; mais à peine le Dauphin s'eſtoit il retiré au Château d'Eſpally en Auvergne, qu'il apprit la mort du Roy ſon pere,
1442. & celle du Roy d'Angleterre.

Par l'avis de ſon Conſeil il prît le deüil le premier jour, mais le lendemain il parut à la Meſſe veſtu d'une robe rouge, pour faire connoiſtre qu'il falloit quitter les larmes & endoſſer les Armes.

Cependant la Reyne Iſabelle ſa mere avoit fait proclamer Henry II. fils du Roy d'Angleterre, Roy de France, & l'on commençoit déja à ſceller de

ſes

ses Sceaux à la Chancellerie sous le titre de Roy de France & d'Angleterre, Titre que les Rois de la grande Bretagne ont toûjours conservé depuis. Charles s'estant fait sacrer & Couronner a Poictiers qui s'estoit declarée pour luy, aussi-bien que la Rochelle leva la Banniere de France. Le Dauphiné, Le Lyonnois, Le Languedoc, & quelques autres Provinces demeurerent dans leur devoir; & le fameux Comte de Dunois, Paul de Gaucourt, Imbert de Grolée, Baudricourt & Jacques de Harcourt donnerent en cette occasion des marques de leur fidelité. Le Comte de Richemont Pere du Duc de Bretagne ayant esté pourvû par le

Roy Charles VII. de la Charge de Conneſtable, appaiſa petit à petit le reſſentiment que le Duc de Bourgogne avoit de la mort de ſon Pere, & le dégouta de la Domination Angloiſe.

Le Roy fit enſuitte alliance avec les Eſcoſſois, auſquels il confia dés-lors la garde de ſa perſonne, & honora Charles *Stuard* de l'Eſpée de Conneſtable, & Milord du Glas d'un Bâton de Mareſchal de France. Orleans qui eſtoit la ſeule ville qui reſtoit au Roy ſur la Riviere de Loyre ſe deffendoit avec peine ſous le vaillant Comte de Dunois contre le Comte de Solfock, & le fameux Talbot qui la preſſoient vivement, lors que le

secours imprevû de Jeanne d'Arques communement appellée la pucelle d'Orleans, jeune Bergere native du village de saint Remy prés Vaucouleur, delivra la Ville, chassa les Anglois des environs, defit Talbot à la Bataille de Patay, reconquit la Champagne & fit sacrer Charles à Reims l'an 1429; mais cette vigoureuse fille aprés avoir mis les ennemis sur le penchant de leur ruine fût prise aux portes de Compiegne, d'où ayant esté conduite à Roüen elle y fût injustement brûlée comme Magicienne l'an 1430. Cependant la ville de Paris chassa tous les estrangers; dont le Duc de Bourgogne avoit abandonné les interêts, & ouvrit

1429.

1430.

1343. let 1423.

Philippes de France
vécut que six mois.

Jacques de France qu
rut jeune.

Charles de France
Duc de Berry, de No
die & de Guyenne, & qu
rut sans avoir esté mari

Radegonde de Fran
fût accordée à Sigismo
aîné de Frederic Duc d'
che, mais elle ne l'épous
estant decedée fort jeun

CATHERINE de France qui épousa Charles Comte de Charolois, & dernier Duc de Bourgogne.

JEANNE de France qui fût mariée à Jean II. Duc de Bourbon.

MARIE de France sœur Jumelle de Jeanne de France, qui mourut en bas-âge.

MADELAINE de France qui avoit esté promise à Ladislaus Roy de Hongrie, mais ce Prince estant mort sans l'avoir épousée, elle fût donnée en mariage à Gaston de Foix Prince de Viane.

Outre ces filles legitimes le Roy Charles VII. en eût deux naturelles, qui furent Charlotte, mariée à Jacques Seigneur de Bressé Grand Se-

CHAPITRE VIII.

LOUIS. II.

Le Roy Louis XI. LOuis second Dau
du fils du Roy Ch
VII. & de Marie d'Anjo
ceda à son pere estant âgé
viron 38. ans en l'année
1461. Il estoit à Geneppe en
bant auprés du Duc de
gogne lors qu'il apprist la
de son pere le jour m
qu'elle arriva, moyen

Duc le ramena Sacrer à Reims avec une grande suite, & procura la liberté du Duc d'Alençon qui estoit detenu prisonnier depuis trois ans. Le Comte de Dammartin & les autres bons serviteurs du feu Roy, qui avoient preferé avec raison ce me semble, les interests du Pere à ceux du Dauphin furent les premiers à sentir les effets de son injuste vengeance, & le Duc de Bourgogne qui luy avoit rendu de si grands services se plaignit le premier de son humeur particuliere & méchante.

Les Grands prenant le pretexte de l'oppression des peuples engagerent les premieres personnes de l'Estat dans une ligue. Le Comte de Charol-

lois fils aîné du Duc de
gogne leva le masque,
jusques aux portes de Pa
puissante armée, & deffi
que Louïs XI. luy op
Montheleri. Les Prin
gués prirent Roüen, &
pignan se revolta cont
François par les sollicit
de Jean Roy d'Arragon.

Le Roy voyant ce
d'adresse en satisfaisa
principaux mécontens,
le traité de Conflans il
la Normandie à Charl
frere Duc de Berry: Il
au Comte de Charroll
places de Picardie qu'il
enlevées au Duc de
gogne son Pere, & c

Quelque temps aprés son frere luy donna lieu de luy enlever la Normandie. Le Roy voulant desunir les Bretons & le Duc de Bourgogne dont le Pere venoit de mourir, pour donner de l'ombrage à l'un il appella l'autre sous pretexte d'une conference à Peronne. Charles qui en fût averty s'y trouva le plus fort, & tourna le Roy dont il s'estoit rendu maistre à luy donner en échange de la Normandie, la Champagne & la Brie. Le Roy qui le crût trop proche de la Bourgogne trouva le moyen de luy faire prendre la Guyenne au lieu de la Champagne. Il reprit ensuitte les Places de Picardie qu'il avoit renduës au Duc de Bourgogne ; & pour

s'attacher par un nouveau serment les personnes les plus qualifiées, il institua à Amboi-
1469. se l'an 1469. l'Ordre des Chevaliers de S. Michel. Il connut par le refus que le Duc de Bretagne fit du Collier de son Ordre qu'il n'estoit point dans ses interests, non plus que les Ducs de Bourgogne, & de Guyenne. Celuy-cy estant mort il n'avoit plus qu'a desunir les deux autres, si bien qu'il mît en teste au Bourguignon les Lorrains, & les Suisses, dont les derniers l'ayant battu à Granson & à Moret, les autres le deffirent entierement à la Bataille de Nanci où il fût
1477. tué l'an 1477; & par ce moyen la Bourgogne fût réünie à la Couronne de France. D'autre

cofté le Conneftable de S. Paul & Jacques d'Armagnac Duc de Nemours payerent de leurs teftes leur rebellion, & le Roy eftablit fi bien l'autorité Royalle ; qu'on dit communement qu'il eft le premier, *qui mît les Roys hors de page.*

Il pratiqua l'alliance des Suiffes, & arrefta le Roy d'Angleterre dans fon Ifle gagnant les principaux Miniftres par des penfions confiderables, depeur qu'ils ne vint comme il luy eût efté facile, reconquerir les pertes qu'il avoit faites fous le feu Roy Charles VII.

Aprés avoir affeuré la paix dans fon Royaume, il ne pût l'avoir chez foy ; fon humeur inquiette & chagrine, les re-

mords de sa conscience, & les frayeurs de la mort le tourmentant continuellement ; il s'y disposa toutefois en Chrestien par les soins de S. François de Paule Patriarche de l'Ordre des Minimes qu'il avoit fait venir exprés de Calabre à cause de la reputation de sa sainteté ; comme de fait il rendit sa fin toutafait exemplaire.

Il mourut au Plessis les Tours âgé de 61. ans, le 30.
1483. d'Aoust 1483, & son corps fût porté à nostre Dame de Clery qu'il avoit fondée pour y estre inhumé.

Ce Prince estoit grand politique, vaillant, devot sur tout à la sainte Vierge dont il portoit toûjours l'Image à son chapeau ; sobre, móderé dans ses

plaisirs, menager jusques à l'extremité, & le Roy le plus avisé & le plus adroit qui ait jamais esté, mais aussi le plus vindicatif & le plus simulé.

Il avoit épousé estant encore Dauphin & n'ayant que treize à quatorze ans en l'année 1436, Marguerite d'Escosse qui ne fût jamais Reine estant decedée sans Enfans seize ans avant qu'il parvint à la Couronne, son corps repose dans l'Eglise Cathedrale de Châlons en Champagne.

Il épousa en seconde Nopces l'an 1457. Charlotte de Savoye fille de Louïs II. Duc de Savoye & d'Anne de Chypre delaquelle il eût trois fils & autant de filles; sçavoir

JOACHIM Dauphin de Vien-

nois dont nous parlerons au chapitre ſuivant.

Charles Dauphin qui luy ſucceda à la Couronne.

François de France qui mourut un an aprés ſa naiſſance, & qui fut inhumé à Amboiſe auprés de Joachim ſon frere.

Louise de France aînée des filles qui mourut jeune.

Anne de France qui fut premierement accordée à Nicolas Marquis de Pont, fils aîné de Jean Duc de Calabre qui eſtoit fils de René Roy de Sicile ; mais ce mariage ne s'étant pas achevé elle épouſa Pierre II. Sire de Beaujeu, & depuis Duc de Bourbon par le deceds de Jean ſon frere aîné.

Jeanne de France qui fut

mariée au Duc d'Orleans qui regna aprés le Roy Charles VIII. sous le nom de Louis XII ; mais aprés estre parvenu à la Couronne il s'en fit separer par decret & permission du S. Siege pour épouser Anne de Bretagne vefve du Roy Charles VIII. son predecesseur.

Le Roy Louis XI. eut trois filles naturelles, qui furent, Jeanne Comtesse de Roussillon femme de Louis, Bastard de Bourgogne, Comte de Roussillon, Admiral de France. Ieanne mariée avec Anthoine de Bevil Comte de Sancerre, & Marie alliée avec Aymar de Poictiers V. du nom Seigneur de S. Vallier Comte de Valentinois.

La Reyne Charlotte de Sa-

voye sa vefve mourut un a
aprés luy, & fut mise en s
mesme Tombeau dans l'Egl
se de nostre Dame de Clery.

CHAPITRE IX.

JOACHIM.

JOACHIM de France Dau
phin de Viennois, fils d
Roy Louïs XI. & de la Re
ne Charlotte de Savoye sa s
conde femme, prit naissance
Geneppe en Brabant, son p
re étant encore Dauphin,
1459. 25. de Juin l'an 1459. Il eut pou
Parrain Philippe le bon Du
de Bourgogne, & pour Ma
raine Isabelle de Bourbon
femme de Charles Comte d

Charollois qui fut depuis Duc de Bourgogne : il mourut fort jeune, & ſon corps fut inhumé dans l'Egliſe des Cordeliers d'Amboiſe.

Le Roy ſon pere fut ſi ſenſiblement touché de la mort de ce jeune Prince qu'il fit vœu de ne connoître autre femme que la ſienne, mais il ne la garda pas fort exactement, ayant eu pluſieurs filles naturelles depuis.

CHAPITRE X.

CHARLES VI.

CHARLES ſixiéme Dauphin & huictiéme Roy de France du nom, ſecond fils LE ROY CHARLES VIII

du Roy Louïs XI. & de Charlotte de Savoye, vint au monde au château d'Amboise, le
1470. dernier jour de Juin l'an 1470, & succeda à son pere n'étant âgé que de treize ans l'an
1483. 1483.

Comme il étoit mineur à son avenement à la Couronne, la plus part des grands voulurent avoir part au gouvernement de l'Etat; mais Anne de France sa sœur aînée Dame de Beaujeu, & depuis Duchesse de Bourbon, fut declarée Regente suivant la derniere volonté du Roy.

Louïs premier Prince du sang qui pretendoit la Regence, & le Comte d'Angoulême son cousin se liguerent avec le Duc de Bretagne, & l'Archi-

duc Maximilien d'Austriche. La Regente s'assura d'abord de la Guyenne, & opposa aux confederez Loüis syre de la Trimoüille qui à l'âage de 25. ans deffit les Princes, les Anglois, & les Allemans leurs alliez à la journée de S. Aubin du Cormier, le 6. de Juillet 1488. 1488.
où le Duc d'Orleans fut pris avec le Prince d'Orange, & plus de 600. des ennemis furent tuez sur la place. Ce parti abbatu & le Duc de Bretagne s'étant raccommodé par l'entremise du Comte de Dunois, qui moyenna le mariage de l'heritiere de Bretagne avec le Roy ; Charles renvoya la fille de Maximilian pour épouser celle-cy, dont cet Archiduc eut un si sensible desplai-

sir qu'on ne le peut app
qu'en luy cedant le C
d'Artois.

Charles medita ensuit
Conqueste du Royaum
Naples, dont Charles d'A
neveu, & heritier du
René dernier possesseur
Royaume avoit cedé en n
rant tous ses droits au feu
Loüis XI, qui en avoit
herité. La Provence dés lo
reünie à la Couronne. Ce
ne Monarque se voyant
tat de soutenir cette n
pretention passa les Mo
la tête des plus braves
Royaume qui voulurent l
vre en cette expedition; il
versa toute l'Italie comm
éclair, & vint jusques
Rome, sans que personne

s'opposer à son entreprise
Le Pape Alexandre VI. ennemi declaré des François, se vit contraint de le reçevoir amiablement, & de l'investir du Royaume de la Sicile de-là le Fare &, même de le couronner Empereur de Constantinople l'an 1495. 1495.

Alphonse d'Arragon fils de Ferdinand & Roy de Sicile qui étoit mort depuis peu, fut si fort epouvanté de cette irruption qu'il s'alla cacher dans l'Isle d'Ischya, & ayant laissé par son evasion la Ville & le Royaume de Naples à la merci de Charles, il y fit son entrée solemnelle avec les Ornemens Imperiaux: Et s'étant mis en possession de tout cet Etat en quatre mois de temps

il songea à se le conserv
Pour cet effet il revint qu
rir en France de nouvell
troupes, pour rafraichir cel
qu'il avoit laissées sous G
bert de Bourbon, Comte
Montpensier qu'il en avoit
tabli Vice-Roy; mais l'insol
ce des François fut si gran
qu'elle obligea les Neapo
tains à se revolter, en so
qu'ils regagnerent tout l
pays en aussi peu de temps q
avoit été conquis. Le Pap
les Venitiens, le Duc de M
lan, & le Prince Alpho
d'Arragon entrerent pour c
dans une forte ligue, en
quelle ils comprirent a
l'Empereur & le Roy d'Es
gne. Leur Armée qui étoit
60000. combatans vint c

per chemin aux 8000. qui re-
stoient à Charles auprés de Lu-
ques ; mais ce genereux Con-
querant leur passa sur le ventre
à la glorieuse journée de For-
noüe le 6. de Juillet 1495. Puis 1495.
ayant delivré Loüis Duc
d'Orleans son cousin qui étoit
prisonnier à Navarre, il laissa
la consternation dans toute
l'Italie.

Il revint heureusement en
France où ne pretendant de-
meurer qu'autant de temps
qu'il en falloit pour disposer
une nouvelle conqueste &
une seconde expedition, il
mourut d'apoplexie, à Amboi-
se le 7. d'Avril 1498. en la 27. 1498.
année de son âge & la 15. de
son regne. Son corps fut appor-
té à S. Denis, où il fut inhumé.

Il avoit été accordé à
beau fille d'Edoüard IV.
d'Angleterre, où a son de
à Marie ; mais ce Ma
ayant été rompu, il ép
1491. l'an 1491. Anne de Bret
fille unique de François
nier Duc de Bretagne, &
Marguerite de Foix, de
quelle il eut

CHARLES Orland Dau
qui mourut jeune.

CHARLES VII. aussi I
phin aprés son frere.

FRANÇOIS de France,
mourut jeune aux Montil
Tours.

ANNE de France qui m
rut en bas-âage.

CHARLES VIII. *étant*
sans posterité, Louis Duc
leans son cousin, luy succe

Royaume de France sous le nom de Louis XII. Il étoit fils de Charles Duc d'Orleans, & de Marie de Cleves, Petit-fils de Louis aussi Duc d'Orleans, & Arrierre petit-fils du Roy Charles V. Premier Dauphin du nom & de la tige Royalle.

CHAPITRE XI.

CHARLES ORLAND.

CHARLES ORLAND de France Dauphin de Viennois, fils aîné du Roy Charles VIII. & de la Reyne Anne de Bretagne, son épouse prît naissance au Château du Plessis lés Tours, le 10. jour d'Octobre l'an 1492. & trois 1492.

Bourbon , & pour M
Jeanne de Laval Reyne
cile vêve du Roy. Ren
Roy étoit present à la
ficence de cette cere
assisté de S. François d
Il mourut jeune en I
1495. 1495. & son corps fut i
dans le chœur de l'Egli
legiale de S. Martin de
Philippes de Comin
que ce jeune Prince

tôt finir les larmes du Roy ſon pere, qui apprehendoit que ſon fils étant plus âagé ne luy diminuât de ſa puiſſance & de ſon authorité.

CHAPITRE XII.

CHARLES VII.

CHARLES ſeptiéme Dauphin du nom aprés la mort de Charles Orland ſon frere aîné, nâquit aux Montils lés Tours le 8. de Septembre de l'an 1496, & mourut au 1496.
Pleſſis lés Tours, au mois d'Octobre de la méme année n'ayant été Dauphin que 25. jours ſeulement. Il gît en l'Egliſe de S. Martin de Tours

DEUX DAUPHINS

du Roy Louïs

Le Roy Louïs X
cesseur en *ligne*
ralle du Roy Charles
épousa en secondes no
1499. 1499. Anne de Bretag
du feu Roy son prede
de laquelle il eut de
dont les Annalistes ne
rent pas les noms

mariage par les traitez faits à Trente, puis à Blois en 1501. & 1504. avec l'une des filles de Philippes Archi-Duc d'Aûtriche depuis Roy de Castille I. du nom, & de Jeanne Reyne d'Arragon ; mais le Dauphin étant decedé peu de temps aprés le traité de Trente le mariage ne fut pas consommé. 1501. 1504.

Claude de France leur sœur Duchesse de Bretagne, épousa François Duc d'Angoulême, qui fut depuis le Roy François I. & Renée sa cadette fut femme d'Hercules II. Duc de Ferrare.

LE ROY LOUIS VII. *étant decedé sans enfans mâles l'an 1515, il eut pour successeur François I. fils de Charles Com-* 1515.

te d'Angouléme, & de Louis de Savoye son épouse; Petit-fil de Iean aussi Comte d'Angoulé me, & arriere Petit-fils de Loui Duc d'Orleans qui étoit fils d Roy Charles V, premier Dau phin du nom & de la Tige Royal le.

CHAPITRE XIV.

FRANCOIS I.

FRANÇOIS premier Dau phin du nom, & Du de Bretagne étoit fils-aîné d Roy François premier I. & d la Reyne Claude de France fille aînée du Roy Louïs XII & d'Anne de Bretagne so épouse. Il prît naissance a

château d'Amboiſe le dernier jour de Fevrier l'an 1517. Il eut 1517.
pour Parrain le Pape Leon X. repreſenté par le Duc d'Urbain ſon neveu, & Antoine Duc de Lorraine, & pour Maraine Marguerite de Valois Ducheſſe d'Alençon, ſœur du Roy.

Le Roy François I. ayant été fait priſonnier à la bataille de Pavie, & voyant que l'Empereur Charles-quint paroiſſoit trop rigoureux à conſentir à ſa delivrance; il ordonna par Edit fait à Madrid au mois de Novembre 1525. que ce 1525.
jeune Prince ſeroit declaré & Couronné Roy en ſa place, ſous la Regence de Louïſe de Savoye ſon ayeule paternelle, avec cette condition, toute-

fois que le Royaume sero
administré sous le nom (
son fils, & que les expeditio
seroient scellées du scel d
Roy. Cette disposition ne fi
suivie d'aucune executio
parce que l'Empereur ayat
moderé ses demandes pour l
rançon du Roy, & ayant co
senti à son élargissemen
François Dauphin, & Hen
de France Duc d'Orleans so
frere, furent donnés en ôta
pour la liberté du Roy le
pere, & conduits pour cet
effet en Espagne où ils deme
rerent quatre ans, & d'où i
ne revinrent qu'aprés le trai
de Cambray.

1532. Depuis le Roy étant à Na
tes au mois d'Aoust 1532.
declara le Dauphin son f

Proprietaire du Duché de Bretagne par le deceds de la Reine Claude sa mere, & en 1533. il 1533.
fut solemnellement couronné Duc de Bretagne, dans la ville de Rennes, à la charge que venant à regner le Duché seroit réüni à la couronne de France; que les Dauphins se qualifieroient Ducs de Bretagne, & qu'ils ecartelleroient les Armes de France, de celles de Bretagne & de Dauphiné; mais ces deux dernieres conventions n'ont pas été executées.

Le Roy étant allé à Lion & de là à Valence en Dauphiné pour lever une Armée contre l'Empereur, & pour conquerir le Piemont; le Dauphin son fils le suivit en ce voyage:

& comme il joüoit un jour à la paulme dans Lyon, il fut malheureusement empoisonné dans un verre d'eau, par un de ses domestiques nommé Montecucullo Ferrarois de nation, qui avoit été gagné par les ennemis de la France : & quoyque malade, il ne laissa pas de se mettre sur le Rhône pour aller trouver le Roy son pere à Valence ; mais étant arrivé à Tournon, il fut si pressé de son mal qu'il y mourut, quatre jours aprés avoir reçeu le poi-
1536. son le 12. d'Aoust 1536. n'étant encore âagé que de dix-neuf ans. Son corps fut apporté à S. Denis, & son cœur fut inhumé dans l'Eglise Cathedrale de S. Maurice de Vienne en Dauphiné, devant le grand

Autel; & le maudit empoisonneur fut par Arrêt, tiré à quatre chevaux.

Ce Prince avoit été accordé 1518.
l'année d'aprés sa naissance avec Marie fille aînée de Henri VIII. Roy d'Angleterre: par traité du 4. Octobre 1518. ra- 1518.
tifié au mois de Novembre ensuivant; mais ce mariage ne fut non plus executé que celuy qui avoit été accordé par la Paix de Madrid, dont l'un des Articles portoit que le Dauphin épouseroit Marie de Portugal fille du Roy Emanuël: quand ils seroient en âge.

Outre le Dauphin, le Roy François I. eut encore deux fils, & plusieurs filles de la Reine Claude de France son épouse, qui furent

HENRI Dauphin de Viennois aprés la mort de son frere & Roy de France sous le nom d'Henri II.

CHARLES de France, Duc d'Orleans qui mourut âagé de 20.

1545. ans l'an 1545.

LOUÏSE & CHARLOTTE de France, qui moururent aprés avoir été consecutivement accordées à l'Empereur Charles V.

MAGDELAINE de France qui fut femme de Iacques V. Roy d'Ecosse. Il l'avoit fait demander, & elle luy avoit été accordée dans le temps que l'Empereur Charles V. décendit en Provence, tellement que le Roy d'Ecosse se sentant obligé de secourir le Roy son futur Beau-pere, il luy amena seize-mil-hommes de son pays.

MARGUERITE de France qui

fut mariée à Philippe Emanuël, Duc de Savoye, le 9. Iuillet 1559. 1559.

CHAPITRE XV.

HENRI.

Le Roy Henri II.

HENRI Duc d'Orleans, fils du Roy François I. & de la Reine Claude de France, étant devenu Dauphin par la mort de François son aîné : il commanda les Armées du Roy son pere, & chassa d'abord l'Empereur, qui s'étant interessé pour le Duc de Savoye, dont on avoit donné le Pays en proye, a cause du passage qu'il avoit refusé aux Troupes du Roy, étoit venu attaquer la Picardie, & la Provence.

esté sacré à Reims le 26.
de la même année, il
mença par faire des Edi
veres contre les Nova
voyant les remuëmens q
nouvelle Religion causo
Allemagne.

Les Provinces de Guy
& de Xaintonge qui s'ét
revoltées pour la gabell
rent ramenées par la do
du Comte d'Aumale d
Duc de Guise, & les a
par la punition que fit

ut ensuite chassé du Boulonnois, & le Duc de Parme delivra sa Capitale d'un siege, par le secours que le Roy luy envoya contre l'Empereur & le Pape.

Cependant les Princes Allemans revoltez dans l'opinion qu'ils avoient que l'Empereur vouloit rendre l'Empire hereditaire dans sa famille, appellerent Henri à leur secours. Le Connestable Anne de Montmorenci, le Duc d'Aumale, & Gaspard de Coligni, leur conduisirent une puissante Armée en l'année 1552. laquelle se 1552.
saisit en passant des Evêchez de Metz, Toul, & Verdun, usurpez autre-fois sur cette Couronne, & qui depuis n'en ont pas esté separez.

L'Empereur ayant fait la

en s'en retournant la V
Teroüenne en Picard
pilla Hesdin.

Le Pape qui s'étoit l
avec l'Empereur, obl
Roy de rompre la Tre
venoit de faire avec C
V. sous l'offre qu'il lu
l'investire du Royaume
ples.

Philippes nouveau R
spagne par la demiss
Charles son pere, qui
retiré dans le Monas

nand son frere, & de ses Royaumes en faveur de ce fils ; ce nouveau Roy dis je, animé contre Henri qui prenoit les interests du Pape contre les siens, fit une ligue avec les Anglois & mena 40000. hommes en Picardie, qui ayant rencontré les Troupes Françoises de 8000. hommes seulement, les taillerent en pieces devant S. Quentin, à la funeste journée de S. Laurent, l'an 1552. 1552.
Ce mal-heur fut pourtant reparé par la reprise de Calais sur les Anglois, qui tenoient cette place depuis Philippes de Valois, & par celle de Thionville que le Duc de Guise emporta. Ce qui alloit pousser les Conquestes de la France bien loing, lorsque par le Mariage

du Roy d'Espagne, avec Elisabeth fille du Roy, & par celuy de Philibert Duc de Savoye, avec Marguerite d'Austriche, sœur du Roy d'Espagne, la Paix se fit entre les deux Cou-
1558. ronnes, l'an 1558. ensuite du traité du Château Cambresis. Cette Paix fut depuis três-funeste, & nommée justement la mal-heureuse Paix; il n'y eut pas jusqu'à *la* rejouïssance des nopces qui fût mal-heureuse: Car dans le beau Tournois que le Roy fit faire pour cela à Paris, il y fût blessé par hazard d'un éclat de lance dans l'œil, par le Comte de Montgomeri, si bien qu'il en mourut peu de jours aprês, c'est à dire, le 20. de Juillet, de l'an
1559. 1559. âagé de 45. ans aprês en

avoir regné 12. Il gît à S. Denis dans le superbe Mausolée que sa Veuve luy fit dresser.

Il avoit épousé n'étant encore que Duc d'Orleans, du vivant de François Dauphin son frere, Catherine de Medicis fille de Laurent de Medicis, Duc d'Urbain, & de Madelaine de la Tour d'Auvergne, & Niepce du Pape Clement VII. de laquelle il eut

François II. Dauphin de Viennois, qui luy succeda à la Couronne.

Louïs Duc d'Orleans, qui mourut enfant.

Charles Maximilian qui regna sous le nom de Charles IX., aprés François II. en l'année 1560, & qui épousa en l'année 1570. Elizabeth d'Austriche

aprês leur Baptême.

Outre ces enfans legitimes le Roy Henri II. en eut deux naturels, garçon & fille. Le fils nommé Henri fut Comte d'Angoulême, & Grand Prieur de France, & la fille qui eut nom Adrienne, épousa en premieres nopces Horace Farnesse, frere du Prince de Parme, & en second lit François de Mont-morenci *fils* aîné d'Anne de Mont-morenci, Connestable de France. Elle fut Duchesse d'Angoulême, & n'ayant point d'enfans de l'un n'y de l'autre de ses Maris, elle laissa sa succession à Charles fils naturel du Roy Charles IX.

La Reine Catherine de Medicis, mourut au Château de Blois,

lois, le 5. Janvier 1589. 1589.

CHAPITRE XVI.

Le Roy François II.

FRANCOIS II.

FRançois second Dauphin, & second Roy du nom n'âquit à Fontaine-bleau du Mariage d'Henri Duc d'Orleans, depuis Roy de France sous le nom d'Henri II. & de Catherine de Medicis du vivant de François I. son ayeul, & de François Dauphin son Oncle. Aprés la mort de François Dauphin, Henri luy succeda au Dauphiné, si bien que jusqu'à la mort de François I. Roy de France, François, II. fils du Dauphin, ne

fut qualifié que du nom de Monſeigneur le Duc.

Il ſucceda au Roy ſon pere
1659. & fut Sacré à Reims l'an 1659. étant âgé de ſeize ans ; & à cauſe des pretentions que la Reine ſon épouſe avoit ſur la Couronne d'Angleterre, il porta la qualité de Roy de France, d'Ecoſſe, d'Angleterre, & d'Irlande.

Le Duc de Guiſe ſe prevalant de la foibleſſe de l'âge du Roy, ſe rendit avec ſon frere le Cardinal de Lorraine maître abſolu, de l'Eſtat ; il prit une declaration verifiée en Parlement, le commandement de toutes les Armées, & le Cardinal ſon frere le maniment de toutes les affaires. Le Conneſtable choqué de ce procedé ſe

retira de la Cour sans faire paroître son ressentiment ; & Antoine de Bourbon Roy de Navarre, & le Prince de Condé son frere ne pouvant souffrir ce Gouvernement, ce dernier prit avec ardeur l'occasion des troubles que l'Heresie naissante de Calvin excitoit de tous côtez : & s'étant declaré pour ce parti qui rendit le sien considerable, il se joignit aux trois freres l'Amiral, le Colonel, & le Cardinal de Châtillon neveux du Connestable les plus zelez de la nouvelle opinion, dans le dessein de detruire la Maison de Guise, de se saisir de la personne du Roy, & d'établir la pretenduë reforme par tout le Royaume. Cette conspiration fut decouverte, & la Renau-

peine que les compl
Reine Mere plus f
de ſon authorité qu
Eſtat, & de la Religi
ſecrettement appuyé
gereux parti, pour
ſer à celuy des Guiſe
donnoit de la jalouſie
ſervit donc pour les te
leine, & l'on alloit v
tôt les funeſtes effets
vaiſe politique, par
des Pretendus Refor
prenoient les armes d

conſpiration, fut arrêté à Orleans où ſe tenoit pour lors l'aſſemblée des Notables : il y fut condamné à perdre la tête, par les Commiſſaires qu'on luy donna, & l'échaffaut étoit déja dreſſé, quand la mort impreveüe du Roy qui arriva à Orleans le 5. Decembre 1560. ſur 1560.
la fin de ſa dix-ſeptiéme année, en changeant la face des affaires, changea la fortune de ce Prince, mais non pas ſa paſſion pour la nouvelle ſecte.

La conſternation qu'apporta la mort du Roy fut cauſe que l'on negligea tellement ſa ſepulture, que de tous les hommes de marques il n'y eut que les ſieurs de la Broſſe, & de Sanſac, qui avoient été ſes Gouverneurs qui en eurent le

Il avoit épousé à l
1558. 15. ans en 1558. n'étant
que Dauphin, Marie
Reine d'Ecosse, fille un
heritiere de Jacques V
d'Ecosse, & de Marie
raine sœur du Duc de
& vêve du Duc de Lon
le, de sorte qu'on l'app
Roy Dauphin : il n'e
d'enfans de cette Rein
les infortunes furent
deplorables ayant été d
au château de Fondrig

cembre de l'an 1560. auquel jour mourut le Roy François II, la France n'eût pas d'autre Dauphins que les Roys Charles IX, Henri III, & Henri IV, sans qu'ils en ayent jamais pris le titre que depuis leur avenement à la Couronne.

Aprés la mort du Roy Henri III. sans enfans. Henri IV. du nom Roy de Navarre, fils d'Antoine de Bourbon aussi Roy de Navarre, issu en droite ligne de Robert Comte de Clermont, cinquiéme fils du Roy S. Louys, succeda au Royaume de France le 2. d'Aoust 1589. comme le plus proche du Sang Royal : il avoit épousé Marie de Medicis, de laquelle il eut entre-autres enfans, Louys III. Dauphin du nom, qui luy succeda au Royaume de France 1589.

& de Navarre, dont nous parl rons au Chapitre qui suit.

CHAPITRE XVII.

LOUIS. III.

Dauphins de la Branche Roya de Bourbon.

Le Roy Louïs XIII

LOuis troisiéme Da phin du nom, fils du R Henri IV. & de la Reine M rie de Medicis, fille de Fra çois de Medicis, grand D de Toscane, & de Jean d'Aûtriche, prit naissance Fontaine-bleau le 27. Septe
1601. bre 1601. & succeda aux Roy mes de France & de Navar le 15. du mois de May, l'

1610. qu'il gouverna sous le 1610.

1614.

Le R.
Lou
XIII

1601

qu'il gouverna sous le 1610.
e Louïs XIII, n'étant
ue de neuf ans.
; la mort du Roy son pere
t cruellement assassiné à
: 14. May, de l'an 1610.
erfide Ravaillac, la Rei-
iere fut declarée Regen-
le fit sacrer à Reims cinq 1614.
ıprés. Elle cultiva la
ans son Royaume, &
ait sur les frontieres, par
ole alliance qu'elle fit du
vec l'Infante d'Espane,
Prince d'Espagne, avec
ne de France, sœur aînée
i. Mais l'insolence du
hal d Encre qui abusoit
eurs de la Regente étant
se du mécontentement
ri de Bourbon Prince de
, les Princes & les

Grands qui le ſuivirent alloient faire bien du deſordre, ſi la Reine ne les eût arrêté par le traité de S. Menehould.

Sa regence fut donc heureuſe, & le Roy devenu Majeur trouva ſon Royaume en trés-bon état : mais la jalouſie des Grands contre le Maréchal Favori n'étoit pas encore aſſoupie ; & comme il abuſoit effectivement de ſon *credit*, ce fut un dangereux levain d'où vinrent les troubles pour leſquels il fallut arrêter le Prince de
1616. Condé en 1616. Depuis le Roy entrant en jalouſie contre cet homme que la Reine mere avoit élevé, parce qu'il étoit Florentin comme elle, il vouloit s'aſſurer de luy quand le Maréchal de Vitri le tua,

comme il faiſoit difficulté de luy rendre ſon épée. La Reine mere fut extremement ſurpriſe de cette mort, & connut bien par là, & par le peu d'égard qu'on eut à ſes prieres en la promotion des Chevaliers de l'an 1620. que ſon temps étoit paſſé : elle s'en prit au Conneſtable de Luyne qui gouvernoit l'eſprit du Roy.

Le jeune Roy aprés avoir fait la paix avec la Reine tourna ſes deſſeins ſur le Bearn pour y retablir la Religion Catholique qui en étoit bannie depuis 5. ans. Tout ceda d'abord, mais les Huguenots mettant tout leur ſalut dans la guerre, ils l'allumerent de tous côtez, le plus fort fut dans la Guyenne où les Armes du Roy firent de

grands progrez ; Montauban seul les arrêta : Le Duc de Mayenne fut tué dans la tranchée, & le Connestable de Luyne mourant aussi de maladie fit place au Cardinal de Richelieu, qui entra dans la faveur du Roy l'an 1620.
1620.

Aprés la reduction de Montpellier & la deffaite des Anglois à l'Isle de Rez, ce nouveau Ministre luy fit entreprendre le glorieux siege de la Rochelle, qui fut contrainte aprés un an de resistance de se rendre a discretion le 3. Octobre 1628.
1628.

Le parti Huguenot étant ainsi affoibli & abbatu, le Roy prit en sa protection le Duc de Nevers, nouveau Duc de Mantoüe contre l'Empereur

qui luy refusoit injustement son investiture. Il passa les Monts en personne & l'an 1629. il força le Pas de Suze au 1629.
plus fort de l'Hiver, il deffit le Duc de Savoye qui vouloit luy disputer le passage ; il secourut Cazal assiegé, & mit le Duc de Mantoüe son allié en possession de ses Estats. Mais nos Troupes s'étant retirées le Duc de Mantoüe fut attaqué de nouveau, & les Allemans ayant surpris la ville Capitalle, la saccagerent. Le Cardinal de Richelieu pour arrêter les ennemis se saisit de Pignerol. Le Duc de Montmorenci les battit à Avigliane, & le sieur de Thoiras, qui fut depuis Maréchal de France, se signala merveilleusement à Cazal. Ensuite

dequoy Jules Mazarin qui fut depuis Cardinal & premier Ministre moyenna cette paix desesperée qui luy ouvrit le chemin à sa grande fortune.

Cependant le Roy étoit arrêté à Lyon par une maladie qui ne le menaçoit rien moins
1630. que du Tombeau, l'an 1630. Gaston Duc d'Orleans frere unique du Roy, peu de jours aprés sa convalence, faisant éclater sa jalousie contre le Cardinal de Richelieu, se mit en campagne & debaucha le Duc de Montmorenci qui souleva le Languedoc, dont il étoit Gouverneur. Mais ayant été pris en un Combat prés de Castelnaudari, où le Comte de Moret frere naturel du Roy fut tué, ce Duc perdit la tête sur

un échaffaut, peu de jours aprés à Thoulouse l'an 1632. 1632.
Monsieur ayant mal réüssi de ce côté là fut sans appuy du côté du Duc de Lorraine, qui luy retira ses troupes pour les donner à l'Empereur, qui les opposa aux Suedois : s'étant depuis sauvé à Bruxelles il fit la Paix l'an 1634. 1634.

Le Duc de Lorraine dont Monsieur avoit épousé sa sœur sans l'âgrement du Roy, fut pour son accord d'Armes depoüillé de son Duché. La Reine mere mal conseillé, se retira de Compiegne à Bruxelles sous pretexte de son mécontentement contre le Ministere; elle passa de là à Cologne où elle mourut depuis.

Cependant l'Electeur de

Treves se voyant mal-traité par les Espanols ; parce qu'il s'étoit mit sous la protection de France pour être à couvert de l'irruption des Suedois avec lesquels le Roy avoit fait alliance, la guerre fut ouvertement declarée entre les deux Cou-
1635. ronnes, l'an 1635.

La Bataille d'Avin en Flandres, où les Maréchaux de *Châtillon & de Brezé* battirent le Prince Thomas de Savoye qui laissa 6000. hommes sur la place, commença cette longue guerre si fatalle depuis au repos de la Chretienté. On repoussa d'abord les Espagnols de la Picardie, & la deffaite entiere de l'Armée Imperiale que Galas avoit amenée en Bourgogne repara la levée du siege de Dole.

Les troupes de Savoye & de Parme, jointes à celles du Roy sous le Duc de Crequi, tinrent les ennemis en haleine dans le Milannois. Le Comte d'Harcourt les chassa l'an 1637. 1637.
des Isles de Ste. Marguerite qu'ils avoient surprises. Le Cardinal de la Vallette leur prit l'Andreci avec quelques autres places: & le Maréchal de Schombert fit lever le siege de Locate au Comte de Corbeillon, qui y fut deffait avec 20000. hommes. Le Maréchal de Châtillon dans le Luxembourg, & le Duc de Longueville en franche Comté, soutenoient la gloire des Armes du Roy; mais le succez n'en fut pas si heureux au siege de Fontarabie qui fut levé, ny en Pie-

[illegible]

[illegible] de Hesdin [illegible]

[illegible] de France.

[illegible] des Espagnols [illegible]

[illegible] Gou[illegible]

[illegible] Chasteau de Ca[illegible]

[illegible]

…Sr. … de Gaya, Ma-
… de Mercurin.
…aya depuis
…, & le
fide-
…n-
…ance

…ent depuis 1639.
…ville, & Salces
…r Mr. le Prince.
…gnols ayant assiegé
…n 1640, le Comte 1640.
…ecourt la secourut & prit
Citadelle de Turin. L'Ar-
…is fut conquis avec sa Ville
capitalle ; la Catalogne se ren-
…it en même temps au Roy, &
…es Portugais lassez de la domi-
nation Espagnolle, Couronne-
rent le Duc de Bragance, Roy
de Portugal, sous le nom de



mont où la mort du Maréchal de Crequi devant Breme, en 1638. fut suivie de la Perte de
1638. cette place & de Verseil, ny même en Flandres où le Prince Thomas chassa le Maréchal de Châtillon de devant S. Omer. Ces desavantages furent reparez par les Conquêtes du Duc de Weymar en Alsace; par la naissance de Monseigneur le Dauphin, Louïs IV. du nom, & par la prise de Hesdin par Mr. de la Mailleraye, qui y fut fait Maréchal de France.

Quelques mois auparavant la conspiration qui avoit esté tramée par les Espagnols avec Augusto Montiglio, Gouverneur du Château de Cazal, pour remettre cette place entre leurs mains, avoit esté decou-

verte par le Sr. de Gaya, Major du Regiment de Mercurin. Le Gouverneur paya depuis sa trahison par sa tête, & le Roy pour recompenser la fidelité du Sr. de Gayal, luy donna un établissement en France avec toute sa famille.

Nos troupes furent depuis 1639. deffaite à Thionville, & Salces fut repris sur Mr. le Prince. Les Espagnols ayant assiegé Cazal en 1640, le Comte 1640. d'Harcourt la secourut & prit la Citadelle de Turin. L'Artois fut conquis avec sa Ville Capitalle; la Catalogne se rendit en même temps au Roy, & les Portugais lassez de la domination Espagnolle, Couronnerent le Duc de Bragance, Roy de Portugal, sous le nom de

Jean IV. dont le fils regne encore aujourd'huy.

La Maison d'Austriche ainsi affoiblie donnoit quelque esperance de repos, lorsque le Duc de Lorraine par une feinte reconciliation, se vit dêpoüiller une seconde fois de ses Estats. Le Cemte de Soissons qui s'étoit mis aux champs mal à propos fut tué d'un coup impreveu, à l'issuë d'une Bataille qu'il venoit de gagner contre les troupes du Roy; de sorte que par sa mort, son parti fut étouffé des sa naissance.

Le Roy cependant en personne prit Perpignan aprês un siege de trois mois, qui fut suivi de la reduction de Salees, & de tout le Comté de Roussillon. Peu de temps aprês il re-

çeut es nouvelles de la mort de sa Mere, arrivée à Cologne. Le Cardinal de Richelieu son principal Ministre, mourut à peu de mois delà : & le Roy même aprês avoir donné des marques d'une singuliere Pieté, mourut fort Chrétiennement à S. Germain en Laye, én sa 42. année le 14. May 1643 1643.
& son Corps fût porté à S. Denis.

Il avoit épousé en l'année
1614. Anne d'Austriche Infante d'Espagne, fille de Philip- 1614.
pes III. Roy d'Espagne, & de Marguerite d'Austriche, de laquelle il eut

Louïs Dauphin IV. du nom qui luy succeda, dont nous parlerons dans le chapitre suivant.

Philippes de France, Duc

d'Orleans, qui épousa en premiere nopces Henriette Stuard fille de Charles I, Roy de *la* grande Bretagne, & d'Henriette Marie de France, fille du Roy Henri IV. de laquelle il eut Marie d'Orleans, mariée à Charles IV. Roy d'Espagne, & il épousa en secondes nopces, Elizabeth Charlotte, fille de Charles Loüis, Electeur *Palatin du Rhin*, & de Charlotte de Hessecassel, dont il eut Philippes d'Orleans Duc de Chartres.



CHAPITRE XVIII.

LOUIS IV.

Le Roy Louis XIV.

LOüis le Grand quatriéme Dauphin, & quatorsiéme Roy du nom, fils du Roy Loüis XIII, & de la Reine Anne d'Aûtriche, prit naissance à S. Germain en Laye aprês 23. année d'attente, le 15. Septembre 1638. Ce jeune 1638. Prince n'ayant pas encore atteint l'âge de cinq ans quand il commença à regner, en 1643. 1643. la Reine mere suivant la derniere volonté du feu Roy, prit le gouvernement de sa personne & la Regence de ses Estats.

Le commencement de sa Re-

gence fut heureux par le guain de la Bataille de Rocroi, & par la prise de Thionville aprês un siege de 22. jours par l'entremise de Loüis de Bourbon, Duc d'Enguyen. Le Duc d'Orleans Oncle du Roy, qui avoit esté declaré Lieutenant General du Royaume, ajoûta à ces victoires la conquête de Gravelines, où le Maréchal de Gassion donna *des marques de sa valeur*.

1644. Le Duc d'Enguien s'étant avancé en 1644. sur le bord du Rhin, attaqua l'armée de Baviere, & la deffit au troisiéme combat. Il prît ensuite Philisbourg, Wormes, Mayances, & plusieurs autres Villes qu'il soûmit aux Armes du Roy. Les Espagnols reprirent Lerida en

Catalogne

Catalogne ; mais l'année d'aprês les troupes du Roy continuërent leur progrês dans la Lorraine par la prise de la Mothe ; & dans la Catalogne sous le Comte d'Harcourt, qui fut reçeu dans Barcelonne avec applaudissement, & qui se saisit de Balaguier aprês avoir deffait les Espagnols à la bataille de Liorens, l'an 1645. où les 1645.
ennemis perdirent prês de 6000 hommes ; le Comte du Plessis-Praslin ayant reduit quelques mois auparavant la ville de Roses à l'obeïssance du Roy.

Le Duc d'Orleans du côté de la Flandre força Bourbourg, Linx, Lens, Bethunes, Lilers, S. Venant, Armentieres, Menin, & plusieurs autres places.

Et le jeune Duc d Enguyen du côté d'Allemagne donna Bataille aux Imperiaux, & aux Bavarois, qu'il deffit a la journée de Norlinhen. Le General de Mercy y fut tué, & le General Gléen qui y avoit esté fait prisonnier fut échangé ensuitte avec le Marechal de Grammont, qui estoit tombé entre les mains des ennemis au commencement du combat.

L'armée Imperialle & Bavaroise, se trouvant affoiblie par la perte de cette Bataille, elle s'éloigna de l'armée Françoise pour se mettre en seureté, & donna lieu par ce moyen à la prise de Treves, & au rétablissement de son Electeur. Enfin, cette année se termina par le Mariage de la Princesse Marie

Louïse de Gonſague, fille de feu Charles Duc de Mantoüe, avec le Roy de Pologne.

Les Villes de Lanoy, de Courtray, de Bergues, & le fort Mardik ſe rendirent en 1646. mais la repriſe du fort fut 1646.
bien funeſte à la France, puis qu'elle coûta la vie a tant de braves Seigneurs. Cette perte fut reparée par la priſe de Dunquerque, & par la deffaite de la garniſon de la Baſſée par le Marechal de la Meilleraye, qui eut ordre d'aller joindre en Piémont le Marechal du Pleſſis-Praſlin. Ces deux Generaux aprês avoir reſtabli l'armée Navalle emporterent bien-tôt Pionbino, & Portolongone.

En l'année 1647. l'Archiduc 1647.
Léopold s'empara d'Armentie-

res & de Landreci ; mais l'armée Navalle d'Espagne, fut deffaite par celle de France sur la mer de Gennes à la veüe de Naples; & le Duc de Bresé qui commandoit la flotte y fut emporté d'un coup de canon.

Le Duc d'Enguyen qui étoit devenu Prince de Condé par la mort de son pere, fut contraint de lever le siege de Lerida. Le Marechal de Gassion fut tué devant la Ville de Lens, & le Duc de Guise que la revolte du Royaume de Naples avoit attiré en ce pays là, tomba mal-heuresement entre les mains des Espagnols, par la trahison de quelques Neapolitains.

Les François n'eurent pas moins d'avantages en Allema-

gne en 1648. qu'en Catalogne; 1448.
leur fortune ne fut pas égale en Flandres, puis qu'ils y perdirent Courtray: mais en recompense ils se mirent en possession de la ville d'Ypres.

Les Espagnols qui croyoient les troupes du Roy trop foibles pour s'opposer aux leurs à cause des incommoditez qu'elles avoient souffertes en ce dernier siege les obligerent à une bataille prês Lens, où ils furent entierement deffaits ayant perdu en ce rencontre prês de huit mil hommes, bien que leur armée fût d'un tier plus nombreuse que celle du Roy.

Cette victoire qui devoit être un sujet de joye à toute la France, fut l'occasion de beaucoup de miseres où elle a esté

de Blancmesnil & C
Presidens au Parlemen
la detention causa d'h
desordres dans Paris,
vit en un moment tout
ple sous les armes. La
par une sage conduit
accordé aux prieres d
ment la liberté de ces t
sonnes, appaisa le tum
recommença bien-tôt
on eut emmené le Roy
Paris, la nuit du cinq a

ntelligences, envoya partie de son corps à S. Germain en Laye où estoit sa majesté; qui fit retirer les troupes des environs de Paris pour les approcher des frontieres sur la nouvelle qui vint, que les Espagnols avoient repris Ypres. On remit ensuitte la personne du Roy dans Paris, ce qui appaisa les affaires.

Les Princes de Condé & de Longueville furent emprisonnez dans le bois de Vincennes; & la Guyenne & la Provence se revoltérent au sujet de leurs Gouverneurs dont la conduite paroissoit insupportable aux peuples de ces deux Provinces. La presence du Roy estant necessaire pour remettre Bordeaux dans l'obeïssance, sa

Majesté y entra aprês quelque resistance, & obligea les chefs du parti ennemi de se retirer.

L'Archiduc Leopold profitant de toutes ces divisions se rendit maître de Mouzon, &
1650. de Rhetel, mais il ne joüit pas long-temps de la derniere place qui fut reprise au mois de Decembre par l'Armée du Roy, où le Cardinal Mazarin son principal ministre se trouva en personne.

Le Parlement alla en corps demander au Roy l'élargissement des Princes, & lui fit quelque temps aprês ses tres-humbles remontrances pour exclure ce ministre du maniement des affaires, & pour ôter le pretexte des guerres : ce qui obligea ce Cardinal à sortir de

Paris la nuit du 7. au 8. Fevrier 1651. Peu de jours aprês les 1651.
Princes delivrez de prison arriverent à Paris, oú ils furent reçeus avec applaudissement, mais bien loing que leur liberté &la majorité du Roy dont on fit les solemnités le 17. Septembre 1652. apportassent le bonheur 1652.
qu'on s'en estoit promis ; on sentit renaître les premieres apprehensions des maux que l'on avoit prevû. Le Prince de Condé qui n'avoit pû s'accommoder avec la Cour se retira dans son gouvernement de Guyenne, où estant poursuivi par l'armée & sur tout par la presence du Roy, il traita avec l'Espagne, forma un puissant parti dans la Gascogne, & de là, (le Cardinal Mazarin estant



rentré en France) il retourna dans Paris, où le Duc d'Orleans se ligua avec luy, contre ce Cardinal leur ennemi commun. Cependant le Roy qui attaquoit Estampes, où l'armée des Princes s'étoit renfermée, fut obligé d'en lever le siege pour investir Paris ; où il y eut plusieurs attaques de part & d'autre, par l'arrivée des Lorrains, & entre autres cette fameuse escarmouche du faux-bourg S. Antoine, où il demeura plus de mil hommes sur la place : & où l'armée des Princes auroit esté entierement deffaite, si Mademoiselle Cousine du Roy, n'eust fait ouvrir les portes de la Ville, & tirer le canon de dessus la Bastille. Mais deux

jours aprês, le desordre fut si grand dans Paris, qu'on forçoit le peuple de prendre de la paille, pour marquer l'aversion qu'il devoit avoir contre le Cardinal Mazarin. Les portes de l'Hôtel de Ville furent brûlées, & plusieurs personnes de marque, perirent malheureusement par la main de ces revoltez. Le peuple de cette grande Ville, qui se lasse aisément de la guerre, ne pouvant plus supporter ce gouvernement des Princes, deputa plusieurs de ses Bourgeois à Ponthoise, où estoit le Roy, pour le supplier de vouloir retourner à Paris.

Cela causa la retraite au Duc d'Orleans, & l'éloignement du Prince de Condé, lequel prît

Rhetel, & Ste. Menehould avec les troupes qu'il emmena de France, & quelques secours qu'il reçeut des Espagnols. Mais peu de temps aprês le Roy se rendant dans Paris, suivi du Marechal de l'Hôpital qui en étoit Gouverneur, du Prevôt des Marchands, & des Echevins, qui avoient esté contraints de s'en absenter, y fut reçeu avec toutes les soumissions possibles.

Durant tous ces embaras, les Espagnols avoient assiegé Gravelines, qui fut reduite auparavant qu'on pût la secourir. Mais le Prince d'Harcourt qui étoit entré en Guyenne à la tête de l'Armée du Roy, y reprit plusieurs places malgré le secours que le Roy d'Espagne y

avoit envoyé. Dom Jean d'Auſ-
triche ſe rendit maître de Bar-
celonne : & la fin de cette cam-
pagne fut malheureuſe par la
perte de Dunkerque, & de
Caſal, dont la premiere fut
reduite à l'Eſpagnol, & l'au-
tre au Duc de Mantoüe, qui ſe
departit en même temps des
interefts de la France.

L'année ſuivante fut plus
heureuſe. Le Duc d'Eſpernon 1653.
ſe rendit maître de Bellegarde
en Bourgogne. Rhetel, Mou-
zon, & Ste. Menehould ſui-
virent peu aprés la même for-
tune. Bordeaux & les autres
Villes de Guyenne qui s'é-
toient ſouſlevées, furent re-
duites à l'obeïſſance du Roy ;
& le Prince de Conti, & la
Ducheſſe de Longueville firent

leur accommodement. Mais la prise de Rocroi, par le Prince de Condé, diminua un peu la joye de tant de succez.

1654. En l'année 1654. au mois de Juin le Roy fut sacré à Reims, par l'Evêque de Soissons. Ensuitte ayant assiegé *Stenay* il obligea cette place à se remettre à son obeïssance, encore que le Prince de Condé fit ce qu'il put pour la secourir. Ce Prince qui ne pouvoit remedier à cette perte, fit marcher promptement l'Armée Espagnolle du côté d'Arras, qu'il assiégea avec 30000. hommes: mais les troupes que le Roy avoit envoyées pour secourir la Place, attaquerent si vigoureusement les lignes le jour de S. Louis, que les ennemis fu-

nt contraints d'abandonner leur travaux, & de lever le siege, aprês y avoir laissé leurs canons & leurs bagages.

Le Marechal de la Ferté conduisit le corps qu'il commandoit devant Clermont en 1655.
Argonne qu'il assiegea & qu'il prît. Et le Duc de Modene en Italie deffit les troupes du Gouverneur de Milan, qui s'étoient trop avancées sur les terres de ce Prince.

Le siege de Valencienne fut levé par le Marechal de la Ferté en 1656, & les ennemis qui 1656.
l'étoient venu attaquer mirent ses troupes en déroute & le firent prisonnier; Mais le Vicomte de Turenne avec sa Brigade leur disputa le terrain, & malgré leur secours leur enleva la Capelle.

Le Duc de Mercœur d'un autre côté assiegea *Valence*, & le prît, quoique l'infanterie de Modene qui devoit fortifier son Armée, eût esté deffaite par Troti.

Le Roy perdit S. Guilhain,
1657. en 1657: mais cette perte fut recompensée par la prise de Montmidi, par la deffaite du secours, par la reduction de S. Venant, de Mardick, & de Bourbourg, & par la levée du siege d'Ardres.

L'année suivante les Fran-
1658. çois joints aux Anglois, battirent les ennemis à la journée des Dunes; & la prise de Dunkerque fut suivie de celle de Bergues, de Furnes, & de Dixmude. Dom Juan & le Prince de Condé se retirerent

au cœur de la Flandre, & s'étant mis à couvert de Tournay, ils donnerent moyen à l'Armée du Roy qui s'étoit renduë maîtresse de la campagne, de reduire Mont-cassel, Gravelines, & Oudenarde; outre les Villes d'Ypres, & de Menin qui se rendirent avec d'autres forts, aprês la deffaite du Prince de Ligne.

Les Espagnols qui se sentoient pressez & affoiblis firent agir le Pape, & les Estats de l'Empire pour la Paix. On publia une cessation d'armes; le commerce qui avoit esté interrompu depuis vingt quatre années, fut rétabli a la satisfaction d'un chacun. Et le Cardinal Mazarin, & Dom Loüis d'Aro s'étant rendus en l'Isle des Fai-

sans, ils y commencerent le traité de paix, le 13. *Aoust.* qui fut enfin conclu le 7. No-
1659. vembre 1659. Cette paix fut suivie de l'entreveüe des deux Monarques en cette Isle : & la consommation du mariage du Roy, avec l'Infante d'Espagne, qui se fit ensuitte fut extremement avantageuse aux deux Nations.

La paix étant ainsi conclüe
1661. & arrêtée, le Roy envoya des troupes en Candie, que les Turcs tenoient assiegée contre les Venitiens depuis longtemps.

Il y eut quelques desordres
1663. en Lorraine, en l'année 1663. mais ils furent bien-tot appaisez par la soumission du Duc Charles, qui remit Marsal au Roy.

Le ſecours que la France donna à l'Empereur deffit les Turcs ſur le Raab en Hongrie, & obligea ces Infidelles a faire une treve de 29. ans en 1664. 1664.
L'année ſuivante les Anglois & les Hollandois ſe renouvellerent la guerre, & la France s'étant engagée de ſecourir les Provinces unies, le Roy fit 1665.
paſſer en Angleterre le Duc de Verneüil pour les reconcilier: mais le traité des Anglois avec l'Evêque de Munſter ayant eſté arrêté Contre les Hollandois; le Roy leur envoya du ſecours ſous la conduite du Sr. de Pradel, ce qui broüilla la France avec l'Angleterre; mais la paix ayant eſté conclüe en 1666. entre les Eſtats gene- 1666.
raux des Provinces unies &

l'Evêque de Munster, le Roy fit revenir ses troupes en France.

Le Roy qui avoit de grandes pretentions sur les Pays-bas, a cause du Mariage de la Reine son épouse, y entra à
1667. main armée en l'année 1667, & s'étant d'abord emparé de Charleroi que les Espagnols faisoient bâtir sur la Sambre; il força *Tournai*, *Bergues*, *Furnes*, Courtrai, Oudenarde, Alost, Doüay, & l'Isle. Il jetta la terreur dans toutes les Provinces du Roy Catholique. Ces Conquestes furent suivies de toute la Franche Comté qui se soumit au Roy,
1668. au mois de Fevrier 1668. mais la paix ayant esté accordée aux prieres de Clement IX. elle

fut concluë au mois de Juin de la même année, à Aix la Chapelle: Et le Roy s'étant reservé toutes les Places qu'il avoit conquises l'année precedente, il ne rendit aux Espagnols que la Franche Comté.

Sa Sainteté ayant convié ensuite tous les Princes Chrétiens à secourir Candie, le Roy y 1669.
envoya un puissant secours sous le commandement du Duc de Beaufort, qui y fut tué en une sortie que les troupes de France firent contre les Infideles, le 25. jour de Juin l'an 1669.

Une nouvelle broüillerie du Duc Charles de Lorraine, obligea le Roy d'y envoyer le Marechal de Crequi avec une Armée, qui s'empara de Pont-a-mousson, d'Espinal, & de

1670. Chasté en 1670. Et le Roy
1671. ayant menagé en 1671. les Alliances des Roys d'*Angleterre* & de Suede, de l'Electeur de Cologne, & de l'Evêque de Münster, il declara la guerre aux Hollandois le 7. Avril de l'année 1672. Sa Ma-
1672. jesté à la tête de cent cinquante mil hommes, étant entré en leur Pays, leur emporta d'abord Orsoy, Vezel, *Burick*, Rhimberg, Rez, Emeric, & Grool. Ensuite le Roy fit passer le Rhin à la nage à deux mil chevaux de son Armée ; qui ayant deffait les troupes ennemies qui en deffendoient le passage, faciliterent au reste de l'Armée l'entrée du Betavv. Le passage de ce fleuve fit abandonner au Prince d'O-

renge, Capitane General des Armées de Hollande, les bords de la riviere, d'Issel où il s'étoit retranché. Le Vicomte de Turenne se saisit d'Arhnem, du fort de Gnosembourg, & de celuy de Schink. Pendant que le Roy assiegeoit Doësbourg, Sutphen se rendit à Monsieur frere unique du Roy; & l'Evêque de Munster emporta Deventer: le Vicomte de Turenne obligea Nimegue à capituler aprés quelques jours de resistance. Utrech refusa d'estre secouruë pour se donner au Roy. On prît Grave, Crœvecœur, Bommel, Covorden, & tant d'autres Villes de la Hollande furent enlevées en si peu de temps, que l'on en compte plus de

cent cinquante en deux mois.

Le Prince d'Orange pour s'en venger, vint avec six mil Espagnols de renfort, que le Gouverneur des Pays-bas luy avoit envoyé assieger Charle-Roy, mais le Comte de Montal s'étant jetté dedans, l'en fit retirer à sa confusion & à celle des Espagnols. Les Hollandois qui se voyoient à la veille de leur perte, interesserent la Maison d'Aûtriche & la plus part des
1673. Princes d'Allemagne. Le Marquis de Brandebourg y pensa perdre son Comté de la Marck. Il y eut quelques Conferences pour la paix qui se tinrent à Cologne par la mediation du Roy de Suede, mais elle furent rompuës au sujet de l'emprisonnement du Prince Guillaume

laume de Fustemberg, à present Evêque de Strasbourg, l'un des Plenipotentiares, que l'Empereur fit arrester contre le droit des gens. Cependant le Roy ne laissa pas d'avancer ses conquestes. La Ville de Maëstric fût forcée de se rendre en douze jours, aussi-bien que celle de Treves. Le Vicomte de Turenne passa une bonne partie de l'Hiver en Alsace, pour y combattre les ennemis; &
cette saison n'empêcha pas 1674.
qu'on ne commençât la conqueste de la Franche-Comté, qui fut entierement soumise à la fin du mois de Juin, de l'année 1674. Le Duc de Lorraine & le Comte de Caprara en tenterent inutillement le secours. Le Vicomte de Turenne avec

des forces inegalles, les arrest
au delà du Rhin, les *ayant* def
fait plusieurs fois en divers ren-
contres, pendant que le Prince
de Condé s'opposoit du côté
des Pays-bas aux forces de l'E-
spagne, de l'Empire, & de la
Hollande, qui furent affoi-
blies à la journée de Senef, le
10. Aoust de la même année
& qui auroient esté entiere-
ment deffaites peu de jour
aprês à Oudenarde, si elle
n'en avoient honteusemen
abandonné le siege.
L'armée du Roy se saisit ensui-
1675. te de Limbourg. Montecucull
avec toutes les forces de l'Em-
pire passa le Rhin sur le pont de
Spire; mais le Vicomte de Tu-
renne allant à sa rencontre, il
fût contraint de le repasser. Ce

Prince le ſuivit de fort prés, & comme il étoit ſur le point de luy livrer un combat, où ſans doute les Allemans auroient eſté perdus, il fût tué d'un coup de canon. Cette mort jetta une telle conſternation parmi les François, qu'ils repaſſerent le Rhin aprês une glorieuſe retraite à Althnem.

Le Prince de Condé eut ordre d'aller commander cette Armée, & de laiſſer la ſienne au Duc de Luxembourg. Il fit teſte au General Montecuculli, qui avoit paſſé le Rhin, & aprês l'avoir obligé d'abandonner Saverne,& Haguenavv qu'il avoit aſſiegé, il luy fit repaſſer le Rhin. Le Marec hal de Crequi qui commandoit un corps d'Armée du côté de la



Condé, de Bouchain
& du fort de Link.
1677. 1677. ne fut pas moin
ble aux Armes du R
Majesté ayant surpris
terre par la reduction
lencienne, de Cambra
S. Omer; par la victo
portée à la celebre jou
Montcassel, sur le Prin
range, par Monsieur f
que du Roy, le Dima
Avril; & par la deffait
de 3000. hommes des

tre l'année ſuivante des Villes de Gand, & d'Ypres en Flandres, & de celle de Puiſcerda en Catalogne; dont les priſes avoient eſté précedées de la reduction de Fribourg, & de S. Guilhain. Mais le Roy d'Angleterre s'étant rendu mediateur de la paix, dont les conferences ſe tenoient depuis quelques années à Nimegue, elle y fut concluë entre les Couronnes, les Eſtats Generaux des Provinces unies, & les Princes alliez au grand avantage de la France. 1678.

Le Roy d'Eſpagne pour l'affermir davantage, envoya le Marquis de los Balbazes en France, pour demander en Mariage Mademoiſelle, fille de Monſieur le Duc d'Orleans, 1679.

qui luy ayant esté accordée, la ceremonie en fût celebrée à Fontaîne-bleau, au mois de Septembre 1679. & cette Reine fût ensuitte conduite en Espagne.

Le Roy ayant traité de la Citadelle de Cazal avec le Duc de Mantoüe, il y envoya le Marquis de Bouflers, qui en prit possession au mois de Sep-
1681. tembre de lannée 1681. & en méme temps, la Ville de Strasbourg se soumit à l'obeïssance de sa Majesté, qui y fit son entrée avec la Reine, & qui y rétablit l'Evêque, & la Religion Catholique qui en avoit esté bannie depuis que les Luteriens s'en étoient rendus les maîtres.

Louïs le Grand épousa en

l'année 1660. Marie Therese 1660.
d'Austriche, Infante d'Espagne, fille de Philippes IV. & d'Elizabeth de France, de laquelle il eut

Louïs Dauphin dont nous parlerons au chapitre suivant.

Deux Ducs d'Anjou, & deux filles de France, morts tous quatre en enfance.

CHAPITRE XIX.

LOUIS V.

LOuïs cinquiéme Dauphin du nom, fils de Louïs le Grand, Roy de France & de Navarre, & de la Reine Marie Therese d'Austriche, prit naissance à Fontaine-bleau

le 1. jour de Novembre l'an
1661. 1661. & le Roy ayant desiré que le Pape Clement IX. fût Parain de ce jeune Prince, & que la Reine d'Angleterre en fût Maraine, la ceremonie du Baptême se fit à S. Germain en
1668. Laye, le 24. Aoust 1668. avec la pompe & la magnificence deüe au fils-aîné de l'Eglise, & à l'heritier presomptif de la plus illustre Couronne du monde. Le Cardinal de Vendôme le tint sur les Fonts, au nom du Pape, & Madame la Princesse de Conti, au nom de la Reine d'Angleterre.

Cet aimable Prince qui possede, comme en un tableau racourci, toutes les graces & tout le bonheur dont Dieu peut combler une personne

[redacted]

qu'il veut honorer ſur la terre, ſe fait admirer aujourd'huy par cette belle ame que Dieu luy a donnée, par une grande douceur dont la nature a temperé ſa grandeur, par une vivacité d'eſprit, jointe à une ſolidité de jugement dont elle l'a orné, & ſur tout par une pieté profonde, qui reluit en toutes ſes actions, parmi les plus puiſſans objets de la vanité; auſſi le Ciel l'ayant deſtiné pour ſucceder au plus grand des MONARQUES, il étoit bien juſte qu'il le rendit participant des vertus, que l'on voit briller dans la ſacrée Majeſté du Roy ſon pere.

Il épouſa en l'année 1680. 168
Marie Anne Chreſtienne Victoire de Baviere, fille de deffunt Ferdinand Marie Duc de

Baviere, Prince Electeur de l'Empire, & de Christine Adelaide de Savoye ; & sœur de l'Electeur Maximilien Emanuël, à present Duc de Baviere. Ce mariage fût celebré à Munic, le 28. de Janvier 1680. & la Benediction en fut faite à Châlons en Champagne, le 7. Mars de la méme année.

La maison de Baviere qui prent son origine d'*Anthenor* chef des Henetiens, & des Paphlagoniens, qui aprés la ruine de Troye, aborda en Italie & y fonda la Ville de Padoüe, l'an du monde 2772, & une des plus illustres de l'Europe, & une de celles dont la France ait plus recherché l'alliance, nous ayant déja donné une Reine, en la personne d'I-

ſabeau de Baviere, femme du Roy Charles VI, & une Dauphine par le Mariage de Jacqueline de Baviere, fille & unique heritiere de Guillaume de Baviere, Comte de Hainault, & d'Hollande, avec Jean Dauphin III. du nom, fils du Roy Charles VI, & de la Reine Iſabeau.

Le 6. d'Aouſt de l'année 1682. Madame la Dauphine 1682.
étant à Verſailles avec toute la Cour, y accoucha heureuſement d'un fils à qui le Roy donna le nom de Duc de Bourgogne.

Depuis plus de trois cent ans que nos Roys ſont en poſſeſſion du Dauphiné, l'on n'avoit encore veu que trois Dauphins qui ayent eu des enfans du vi-

vant de leurs peres, qui sont Loüis VI. dont la femme Charlotte de Savoye accoucha d'un fils nommé Joachim l'an 1459. Le Roy Charles VII. son pere étant encore vivant. Henri II. qui fut pere de François II. du Regne de François I. & Loüis Dauphin dont le Ciel a beni le Mariage par la naissance de Monseigneur le *Duc de Bourgogne*, du Regne de Loüis le Grand. Je ne parle pas ici de Charles V. fils du Roy Jean, qui vivoit durant le Regne de Philippes de Valois son ayeul, puis que ce Prince n'étoit pas fils de Dauphin, étant Dauphin luy-méme & le premier de la Tige Royalle qui en ait pris le titre & le nom.

L'heureuſe nouvelle de la naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bourgogne, ayant eſté annoncée tant au dedans qu'au dehors du Royaume, les peuples aprés en avoir rendu graces à Dieu, donnerent des marques de leur joye par des réjoüiſſances publiques durant pluſieurs jours. Toutes les Villes ſe ſignalerent à l'envie l'une de l'autre ; les plus ſerieux & les plus retirez s'émanciperent, & les plus pauvres s'efforcerent dans cette occaſion à faire paroître leur zele, par quelque dépenſe extraordinaire ; enfin tous les François conſidererent cette naiſſance, comme le plus grand bien qui leur pût arriver ; auſſi ne diſcontinuent-ils pas d'élever leurs vœux au

Ciel pour la prosperité de c
Prince, & pour celle de tou
la Maison Royalle.

Dii Patrii, servate Domum
Servate Nepotem.

FIN.



